

INSTITUT  
FORMATION  
EMPLOI  
FFHANDBALL



LE **GUIDE**  
DES **FORMATIONS**  
ÉDITION 2018-2019

## QUELQUES ABRÉVIATIONS

<b>ADS</b>	Agent de développement sportif
<b>BPJEPS</b>	Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
<b>CCA</b>	Commission centrale d'arbitrage
<b>CIF</b>	Congés individuel de formation
<b>CPA</b>	Compte personnel d'activité
<b>CPF</b>	Compte personnel de formation
<b>CREPS</b>	Centre régional d'éducation populaire et du sport
<b>CTF</b>	Conseiller technique fédéral
<b>CTN</b>	Conseiller technique national
<b>CTS</b>	Conseiller technique sportif
<b>DDCS</b>	Direction départementale de la cohésion sociale
<b>DEJEPS</b>	Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
<b>DESJEPS</b>	Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
<b>DRJSCS</b>	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
<b>DTN</b>	Direction technique nationale
<b>FPC</b>	Formation professionnelle continue
<b>FPSP</b>	Fond pour la sécurisation des parcours professionnels
<b>EFA</b>	Entraîneur fédéral adultes
<b>EFE</b>	Entraîneur fédéral enfants
<b>EFJ</b>	Entraîneur fédéral jeunes
<b>EIR</b>	Entraîneur interrégional
<b>EN</b>	Entraîneur national
<b>ETD</b>	Équipe technique départementale
<b>ETR</b>	Équipe technique régionale
<b>FPC</b>	Formation professionnelle continue
<b>IFFE</b>	Institut fédéral de formation et de l'emploi
<b>INSEP</b>	Institut national du sport, de l'expertise et de la performance
<b>JA</b>	Juge-arbitre
<b>LFH</b>	Ligue féminine de handball
<b>LNH</b>	Ligue nationale de handball
<b>OF</b>	Organisme de formation
<b>OFT</b>	Organisme de formation territorial
<b>OPCA</b>	Organisme paritaire collecteur agréé
<b>PF</b>	Plan de formation
<b>PPF</b>	Plan de formation fédéral
<b>PPF</b>	Plan de performance fédéral

# Éditorial

*Le précédent édit annonçait notamment une réflexion portant sur une nouvelle architecture des formations. Et bien, c'est fait. Après les validations des instances institutionnelles et réglementaires nationales, nous sommes en marche pour la mise en œuvre de cette nouvelle architecture (formations / certifications) qui doit nous faire passer en 2019 aux titres à finalités professionnelles. Nous n'oublierons pas, dans cette phase importante, qu'il est nécessaire (et déjà largement engagé) de mettre en place l'accompagnement des territoires, acteurs incontournables dans la construction et la réalisation des actions de formation.*



Michel GODARD  
Secrétaire général adjoint  
de la FFHandball, en charge de l'IFFE

*Je remercie ici tous les contributeurs / rédacteurs de ce travail de grande qualité qui doit permettre à la fédération de handball de poursuivre sa progression et, ainsi, de garantir la pérennisation de ses résultats sportifs au plan international, de poursuivre le développement de ses pratiques grâce à une aide appuyée à ses clubs.*

*Mais la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage pour une application dès 2019 va impacter nos habitudes professionnelles au sein de nos organismes de formation ; les OPCA seront remplacés par un opérateur de compétences, la collecte des contributions sera effectuée par les URSAAF, le périmètre de la branche professionnelle sera élargi et renforcé... Tout cela va dans le bon sens, nous allons nous mobiliser et nous saurons prendre le train de la modernisation de la formation professionnelle.*

*Cette année est également l'entrée dans la Maison du handball (MDH). Cet outil technique et technologique fabuleux est au service de tous les licenciés de notre sport et bien entendu de celles et de ceux qui ont pour projet l'encadrement (au sens large) de nos différentes pratiques. Nous disposons désormais des conditions matérielles (salles, restauration, hébergement, outils pédagogiques interactifs...) et humaines pour la formation ; à nous de les optimiser pour assurer une plus grande efficacité de nos formations.*

*Enfin, en parallèle de la phase finale de l'Euro 2018 féminin, il y aura l'École internationale de handball qui aura lieu du 13 au 16 décembre 2018 à la MDH, événement dédié aux entraîneurs, arbitres et dirigeants nationaux, européens et internationaux (entre 300 et 400 personnes sont attendues), renforçant le positionnement et le rayonnement de notre fédération.*

*Je vous souhaite une belle année sportive... et personnelle, encore plus riche et plus dense que les années précédentes !*

# Sommaire

## **ENCADREMENT SPORTIF**

- 12 Itinéraires existants
- 13 Architecture des diplômes fédéraux et d'État

## **Diplômes fédéraux nationaux**

### *Filière « performance et entraînement »*

- 16 Entraîneur interrégional de handball, mention enfants
- 18 Entraîneur interrégional de handball, mention jeunes
- 20 Entraîneur interrégional de handball, mention adultes
- 22 Entraîneur fédéral de handball, mention enfants
- 24 Entraîneur fédéral de handball, mention jeunes
- 26 Entraîneur fédéral de handball, mention adultes
- 28 EHF Master coach course
- 30 EHF Licence renewal

### *Filière « animation et développement »*

- 31 Animateur Handensemble
- 33 FPC Handensemble
- 34 Animateur Handfit
- 36 Coach Handfit
- 38 FPC BabyHand
- 39 Animateur BabyHand

## **Diplômes d'État**

- 40 BPJEPS spécialité « sports collectifs », mention « handball »
- 42 DEJEPS spécialité « perfectionnement sportif », mention « handball »
- 44 DESJEPS spécialité « performance sportive », mention « handball »

## **Formations professionnelles continues (FPC)**

- 46 Entraîneurs professionnels Lidl Starligue, LFH et Proligue
- 48 Responsables de site d'excellence et de CFCP masculins
- 49 Responsables de site d'excellence féminin
- 50 Responsables de pôle espoirs et site d'accession féminins
- 51 Préparation physique pôles espoirs
- 52 Entraînement de gardiens de but pôles espoirs
- 53 Logiciel d'analyse vidéo Dartfish
- 54 Entraînement et performance du joueur en sélection jeune
- 55 Cadres techniques d'État
- 56 Recyclages des entraîneurs interrégionaux
- 57 École internationale de handball



## **FORMATEURS ET RESPONSABLES FORMATION**

- 60 Responsable d'organisme de formation
- 62 Coordonnateur de formation
- 64 Formateur dans l'alternance
- 66 Formateur digital



## **JUGES-ARBITRES ET JUGES**

- 70 Juge-arbitre national de secteur
- 72 Juge-arbitre fédéral
- 74 Juge-arbitre pré-élite
- 75 Juge-arbitre élite
- 76 Juge délégué fédéral
- 77 Juge délégué technique
- 78 Juge superviseur national
- 80 Chargé de mission arbitrage



## **DIRIGEANTS**

- 82 Accès aux responsabilités : « Réussir au féminin »
- 84 Référent territorial QVP / ZRR
- 85 Référent territorial service civique
- 86 Référent territorial service aux clubs
- 87 Référent territorial féminisation



## **ENCADREMENT MÉDICAL ET PARAMÉDICAL**

- 90 Stratégies en médecine du handball

## **ANNEXES**

- 94 Financements de la formation professionnelle continue
- 102 Tableaux des tarifs des formations
- 105 Conditions générales de vente
- 107 Responsables et référents IFFE

# Présentation de l'IFFE

La FFHandball délivre des diplômes, certifications, et qualifications nécessaires à l'encadrement de la pratique du handball dans divers domaines notamment sportif, arbitral et formateur. Les cartes fédérales attribuées aux titulaires permettent de les attester.

En amont et en appui, elle dispense des formations notamment professionnelles en tant qu'organisme dispensateur de formations professionnelles continues agréé depuis 1994. À ce titre, elle peut recevoir des fonds de divers financeurs de la formation professionnelle (OPCA, conseils régionaux, Pôle emploi, fonds européens...).

D'un service de formation intégré au sein de la Fédération, notamment de la direction technique nationale, la FFHandball a mis en place depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014 l'Institut fédéral de formation et de l'emploi (IFFE).

L'IFFE a pour mission de **promouvoir, développer** et **structurer** l'ensemble du dispositif FFHandball de formation et de professionnalisation pour 7 catégories de publics identifiés (bénévoles, salariés...) :

- l'encadrement technique et sportif (du débutant, loisir, jusqu'au haut niveau)
- les arbitres, les jeunes arbitres et leurs formateurs
- les dirigeants associatifs bénévoles et professionnels
- le personnel de la FFHandball et des territoires
- l'encadrement médical et paramédical
- les sportifs de haut niveau et en reconversion
- les formateurs de l'ensemble des secteurs de formation

Les grands objectifs posés par l'Institut sont :

- **rassembler, fédérer** et **associer** tous les acteurs et les champs de la formation,
- **élaborer** et **proposer** une **offre globale de formation** lisible et efficiente répondant aux différents besoins et demandes,
- **se mettre en réseau** et **accompagner** les organismes de formation territoriaux afin de développer une complémentarité de l'offre, cohérente, répondant à la fois aux besoins nationaux et territoriaux identifiés.

## L'IFFE EN QUELQUES CHIFFRES ANNUELS

**2 500** stagiaires participant aux formations et regroupements (colloques, séminaires...)

**3 000** apprenants inscrits en FOAD

**70 000** heures stagiaires dispensées

**200** formateurs ou intervenants mobilisés

**2 millions €** de budget agrégé

L'IFFE s'appuie sur :

- un conseil pédagogique, un conseil de gestion,
- des responsables pédagogiques et des formateurs dédiés par public et secteur,
- un service administratif et financier gestionnaire,
- des locaux dédiés à la Maison du handball à Créteil (94)
- une plateforme d'inscription en ligne aux formations
- une plateforme de formation ouverte à distance « Campus des handballeurs »
- une revue pédagogique *Approches du handball*
- un observatoire de l'emploi et des pratiques

Ce présent guide des formations FFHandball 2018-2019 regroupe l'ensemble des offres de formation fédérales qui sont déclinées au niveau national par l'IFFE par public.



Les salles de formation de l'IFFE et les espaces d'accueil dédiés aux stagiaires à la Maison du handball (Créteil)

# Présentation du guide des formations

## 1. COMMENT TROUVER UNE FORMATION ?

Les formations répertoriées dans le présent guide sont identifiées par public. Il est disponible sur le site internet fédéral dans l'espace formation :

<https://ffhandball-formation.sportteef.com>

L'offre est également diffusée via une fiche formation par emailing directement aux clubs, comités et ligues, membres de la DTN, CTS, CTS, CTF et chargés de développement territoriaux sur l'adresse renseignée dans GestHand.

Chaque fiche formation présente :

- les publics visés avec les prérequis,
- les objectifs/compétences visées et contenus pédagogiques,
- les conditions d'évaluation et de certification (s'il y a),
- les conditions d'organisation de la formation avec :
  - les différents modules/sessions en centre de formation
  - les parcours FOAD
  - les stages en alternance, en structure ou sur une épreuve (en autonomie ou tutoré)
- les tarifs associés :
  - frais de formation (pédagogique et administratif) selon le profil du stagiaire (salarié ou bénévole)
  - frais annexes (restauration et hébergement)
  - les frais de déplacement sont à la charge du stagiaire (sauf si exception précisée)
- le nombre de places ouvertes,
- les dates limites d'inscription,
- les contacts administratifs ou pédagogiques.

## 2. COMMENT S'Y INSCRIRE ?

Les stagiaires effectuent une pré-inscription auprès de l'IFFE (<https://ffhandball-formation.sportteef.com>) en déposant le formulaire dans l'espace prévu à cet effet avec le devis correspondant signé et validé par le stagiaire et/ou la structure, puis en sélectionnant la formation choisie.

Après vérification de son profil, le stagiaire reçoit par mail une notification pour le paiement de la formation par chèque, virement bancaire ou paiement en ligne.

Une fois le paiement reçu par l'IFFE, l'inscription à la formation est enregistrée pour instruction par le responsable de formation (si sélection des candidats). Après validation, le stagiaire (et employeur si salarié) reçoit directement par mail l'acceptation de sa candidature

## ...présentation du guide des formations

et la convention (ou contrat si inscription individuelle) précisant les différentes conditions administratives et financières, à retourner signée.

Une fois la convention ou contrat retourné, le stagiaire reçoit une convocation à chaque module ou session avec le planning afférent. Le candidat s'engage à participer à la totalité du stage.

### 3. COMMENT LA FINANCER ?

Différents dispositifs de financement existent selon le profil et le statut du stagiaire.

Ils sont répertoriés et identifiés dans la rubrique en annexe du guide : « Financements de la formation professionnelle continue (FPC) ».





EHF  
EURO 2018



# HANDBALLISSIME

29 NOV - 16 DEC 2018

BREST • MONTBÉLIARD • NANCY • NANTES • PARIS

#ehfeuro2018

ehf-euro.com

Official Sponsors



EHF Partners



FORMATIONS

# ENCADREMENT SPORTIF



# Itinéraires existants

## VOTRE OBJECTIF :

devenir entraîneur bénévole  
ou se perfectionner  
dans cette activité

devenir  
entraîneur professionnel

## POUR Y PARVENIR :

obtenir un diplôme fédéral

obtenir un diplôme d'État

## VOTRE SITUATION ACTUELLE PEUT SE DÉTERMINER PAR :

votre niveau de  
qualification  
(possibilité de  
positionnement par la  
validation d'acquis de  
l'expérience \*)

l'équipe que vous  
entraînez

votre niveau  
d'implication en  
formation de cadres

## POUR L'AMÉLIORER :

formation professionnelle continue

autres formations

\* Pour la validation d'acquis de l'expérience, contactez le CTS de votre ligue.

# Architecture des diplômes fédéraux

L'offre de formation fédérale est destinée à développer les compétences des animateurs et entraîneurs des clubs et à qualifier l'encadrement du handball.

Parcours de formation pour obtenir  
**un diplôme fédéral d'entraîneur**

RESPONSABILITÉ	DIPLÔME	DURÉE
ETR	Animateur de handball · accompagnateur d'équipe · animateur de handball	120 h
		20 h 100 h
ETR	Entraîneur régional de handball	120 h
FFHandball IFFE	Entraîneur interrégional de handball mention enfants, jeunes ou adultes	120 h
FFHandball IFFE	Entraîneur fédéral de handball mention enfants, jeunes ou adultes	160 h
EHF	Master coach	40 h

Parcours de formation pour obtenir  
**un diplôme fédéral d'animateur Handensemble**

RESPONSABILITÉ	DIPLÔME	DURÉE
ETR	Animateur de handball · accompagnateur d'équipe · animateur de handball	120 h
		20 h 100 h
IFFE	Animateur Handensemble · module initial · module pédagogique · alternance (FOAD, structure)	60 h
		20 h
		30 h 10 h

Parcours de formation pour obtenir

**- une reconnaissance fédérale d'animateur Handfit**

**- un diplôme fédéral de coach Handfit**

RESPONSABILITÉ	DIPLÔME	DURÉE
ETR	Animateur de handball	120 h
	· Accompagnateur d'équipe	20 h
	· Animateur de handball	100 h
IFFE	Coach Handfit	120 h
	· Animateur Handfit (attestation de formation)	50 h
	· Coach Handfit	70 h

Parcours de formation pour obtenir

**une reconnaissance fédérale d'animateur BabyHand**

(attestation de formation IFFE)

RESPONSABILITÉ	DIPLÔME	DURÉE
ETR	Animateur de handball	120 h
	· Accompagnateur d'équipe	20 h
	· Animateur de handball	100 h
Formation : OFT habilité par l'IFFE Certification : IFFE	Animateur BabyHand (attestation de formation) · Alternance en structure	35 h <i>à déterminer</i>

# Architecture des diplômes d'État

## Parcours de formation pour obtenir un **diplôme d'État**

MÉTIER	DIPLÔME	LIEU
<ul style="list-style-type: none"><li>· Animateur en club, comité ou ligue</li><li>· Chargés du développement de la pratique du handball</li></ul>	BPJEPS : brevet professionnel spécialité sports collectifs, mention handball Formation de niveau 4 (bac) Volume de formation : 1 200 h	<i>voir fiche BPJEPS</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Entraîneur dont l'équipe évolue en championnat de France</li><li>· Responsable d'un pôle d'un centre de formation</li><li>· Conseiller technique fédéral</li></ul>	DEJEPS : diplôme d'État spécialité perfectionnement sportif, mention handball Diplôme de niveau 3 (bac + 2) Volume de formation : 1 200 heures	6 centres habilités <i>voir fiche DEJEPS</i>
<ul style="list-style-type: none"><li>· Entraîneur dont l'équipe évolue en LNH, LFH ou ProD2</li><li>· Directeur technique de Club</li><li>· Manager général</li></ul>	DESJEPS : diplôme d'État supérieur spécialité performance sportive, mention handball Diplôme de niveau 2 (bac +3) Volume de formation : 1 200 heures En alternance sur 18 mois	Paris, INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance)

**NB 1 :** Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, les titulaires d'un diplôme d'État, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification.

**NB 2 :** Les diplômes d'État permettent d'accéder aux concours de la filière sportive de la fonction publique d'État (professorat de sport) ou de la fonction publique territoriale (opérateur, éducateur et/ou conseiller des activités physiques et sportives).

<p><b>PUBLIC VISÉ</b></p>	<p>Entraîneurs qui souhaitent progresser dans l'entraînement d'enfants de moins de 12 ans</p>
<p><b>PRÉREQUIS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Être titulaire du diplôme d'entraîneur régional</li> <li>· Entraîner régulièrement une équipe d'enfants de – de 12 ans</li> <li>· Avis du conseiller technique sportif (CTS) local</li> </ul>
<p><b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Concevoir et animer des séances d'entraînements et utiliser différents types de situation favorisant la transformation du joueur</li> <li>· Encadrer une équipe lors de rencontres en respectant les visées de la formation</li> <li>· Établir un diagnostic de son groupe</li> <li>· Proposer un projet de formation adapté au public</li> <li>· Conduire des actions de développement et de formation</li> </ul>
<p><b>CONTENUS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Formes de travail et caractéristiques de la séance d'entraînement</li> <li>· Processus d'apprentissage et modes d'intervention pédagogiques</li> <li>· Caractéristiques du public ciblé (psychologiques, morphologiques, physiologiques)</li> <li>· Formes et modes de jeu du jeune joueur</li> <li>· Modes de managéral</li> <li>· Méthodologie de projet et dispositifs d'intervention en milieu scolaire</li> <li>· Contenus de formation (jeunes arbitres, animateur et entraîneur régional)</li> </ul>
<p><b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques</li> <li>· Rencontres avec des professionnels</li> <li>· Débats et échanges</li> <li>· Mises en situation</li> </ul>
<p><b>ÉVALUATION</b></p>	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– suivre les 2 ou 3 modules de formation (selon la session)</li> <li>– produire un document en lien avec l'activité en club</li> <li>– satisfaire aux exigences d'animation de séances visant la transformation du joueur</li> </ul>
<p><b>CERTIFICATION / CARTE</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Attestation de formation</li> <li>· Obtention de la carte d'entraîneur interrégional mention « enfants » (validité 5 ans)</li> <li>· Renouvellement de la carte en participant à une circonstance de formation « Recyclage »</li> </ul>

## ...entraîneur interrégional mention enfants

<b>RESPONSABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Session est : Max Giagheddu (CTS Corse)</li><li>· Session ouest : Jérôme Briois (CTS Nouvelle-Aquitaine)</li></ul>
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· En centre de formation : 2 modules de 35 h (ou 2 de 30 h et 1 de 20 h)</li><li>· En alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 50 h (ou 40 h si 3 modules)</li></ul> Total : 120 h
<b>DATES ET LIEUX</b> (1 session au choix)	<ul style="list-style-type: none"><li>· Session est    Module 1 : <b>19-22 novembre 2018</b> à Bourg-de-Péage                           Module 2 : <b>3-5 avril 2019</b> à Bourg-de-Péage                           Module 3 : <b>13-15 mai 2019</b> à Martigues</li><li>· Session ouest    Module 1 : <b>19-22 décembre 2018</b> à Poitiers                           Module 2 : <b>24-27 avril 2019</b> à Orléans</li></ul>
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Frais de formation (en centre) : salariés 900 €, bénévoles 490 €</li><li>· Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire</li></ul> <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
<b>EFFECTIFS</b>	12 personnes / module
<b>INSCRIPTIONS</b>	Date limite d'inscription : 12 octobre 2018 Formulaire d'inscription : <a href="https://ffhandball-formation.sportteef.com">https://ffhandball-formation.sportteef.com</a>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), <a href="mailto:ml.manijean@ffhandball.net">ml.manijean@ffhandball.net</a> <ul style="list-style-type: none"><li>· Session est : Max Giagheddu (PÉDA), <a href="mailto:m.giagheddu@ffhandball.net">m.giagheddu@ffhandball.net</a></li><li>· Session ouest : Jérôme Briois (PÉDA), <a href="mailto:6000000.jbriois@ffhandball.net">6000000.jbriois@ffhandball.net</a></li></ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Entraîneurs qui souhaitent progresser dans l'entraînement de jeunes adolescents
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Être titulaire du diplôme d'entraîneur régional</li> <li>· Entraîner régulièrement une équipe de jeunes joueurs (adolescents)</li> <li>· Avis du conseiller technique sportif (CTS) local</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Évaluer les besoins des joueurs en fonction des formes et des modes de jeu</li> <li>· Construire et animer des séances qui permettent de répondre aux besoins en formation des joueurs pour passer d'un mode de jeu à l'autre</li> <li>· Adapter les interventions aux spécificités du public encadré</li> <li>· Associer la compétition aux objectifs de formation</li> <li>· Construire et organiser un projet pour l'équipe dans le cadre du club</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Caractéristiques de la tranche d'âge concernée</li> <li>· Outils et méthodologie d'observation du jeu et du joueur</li> <li>· Fondamentaux du jeu de la tranche d'âge</li> <li>· Méthodologie de l'entraînement et de l'apprentissage</li> <li>· Gestion d'une équipe et dynamique de groupe</li> <li>· Politique fédérale de détection et parcours d'excellence sportive</li> <li>· Techniques d'animation et outils de communication</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques</li> <li>· Rencontres avec des professionnels</li> <li>· Débats et échanges</li> <li>· Mises en situation</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivre les 2 ou 3 modules de formation (selon la session)</li> <li>- produire un document en lien avec l'activité en club</li> <li>- animer une séance et suivre un entretien</li> </ul>
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Attestation de formation</li> <li>· Obtention de la carte d'entraîneur interrégional mention « jeunes » (validité 5 ans)</li> <li>· Renouvellement de la carte en participant à une circonstance de formation « Recyclage »</li> </ul>
<b>RESPONSABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Session nord-est : Frédéric Demangeon (CTS Grand-Est)</li> <li>· Session sud-est : Frank Cadei (CTS Auvergne Rhône-Alpes)</li> <li>· Session nord-ouest : Jean-Christophe Knockaert (CTS Pays de la Loire)</li> <li>· Session sud-ouest : Stéphane Nicol (CTS Centre Val-de-Loire)</li> <li>· Antilles (Guadeloupe, Martinique, Guyane) : Francis Malinur (CTS Guadeloupe), responsables zone Antilles</li> <li>· Océan indien (La Réunion, Mayotte) : Frédéric Valliamée (CTS Réunion)</li> <li>· Nouvelle-Calédonie : à déterminer</li> </ul>

## ...entraîneur interrégional mention jeunes

<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· En centre de formation : 2 modules de 35 h (ou 2 de 30 h et 1 de 20 h)</li><li>· En alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 50 h (ou 40 h si 3 modules)</li></ul> Total : 120 h
<b>DATES ET LIEUX</b> (1 session au choix)	<ul style="list-style-type: none"><li>· Session nord-est    Module 1 : <b>19-23 novembre 2018</b> à Besançon                                   Module 2 : <b>25-29 mars 2019</b> à Strasbourg</li><li>· Session sud-est    Module 1 : <b>19-22 novembre 2018</b> à Bourg-de-Péage                                   Module 2 : <b>3-5 avril 2019</b> à Bourg-de-Péage                                   Module 3 : <b>13-15 mai 2019</b> à Martigues</li><li>· Session nord-ouest Module 1 : <b>26-30 novembre 2018</b> à Caen                                   Module 2 : <b>25-29 mars 2019</b> à Angers</li><li>· Session sud-ouest Module 1 : <b>26-30 novembre 2018</b> à Limoges                                   Module 2 : <b>11-15 mars 2019</b> à Limoges</li><li>· Antilles (Guyane, Martinique, Guadeloupe) : à déterminer</li><li>· Océan indien (La Réunion, Mayotte) : à déterminer</li><li>· Nouvelle-Calédonie : à déterminer</li></ul>
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Frais de formation (en centre) : salariés 900 €, bénévoles 490 €</li><li>· Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire</li></ul> <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
<b>EFFECTIFS</b>	12 personnes / module
<b>INSCRIPTIONS</b>	Date limite d'inscription : 12 octobre 2018 Formulaire d'inscription : <a href="https://ffhandball-formation.sportteef.com">https://ffhandball-formation.sportteef.com</a>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), <a href="mailto:ml.manijean@ffhandball.net">ml.manijean@ffhandball.net</a> · Session nord-est : Frédéric Demangeon (PÉDA), <a href="mailto:5600000.fdemangeon@ffhandball.net">5600000.fdemangeon@ffhandball.net</a> · Session sud-est : Franck Cadei (PÉDA), <a href="mailto:5100000.fcadei@ffhandball.net">5100000.fcadei@ffhandball.net</a> · Session nord-ouest : Jean-Christophe Knockaert (PÉDA), <a href="mailto:6200000.jcknockaert@ffhandball.net">6200000.jcknockaert@ffhandball.net</a> · Session sud-ouest : Stéphane Nicol (PÉDA), <a href="mailto:5400000.snicol@ffhandball.net">5400000.snicol@ffhandball.net</a>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Entraîneurs qui souhaitent progresser dans l'entraînement d'un public d'adultes
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Être titulaire du diplôme d'entraîneur régional</li> <li>· Entraîner régulièrement une équipe d'adultes</li> <li>· Avis du conseiller technique sportif (CTS) local</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Créer et entretenir une dynamique de groupe</li> <li>· Concevoir, conduire et évaluer un projet de jeu</li> <li>· Préparer, mettre en place, animer et dynamiser des séances</li> <li>· Manager une équipe en compétition</li> <li>· Initier et accompagner le projet de son club</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Modes de fonctionnement d'une équipe</li> <li>· Relation entraîneur-entraîné(e)</li> <li>· Outils d'évaluation permettant de situer une prestation individuelle et/ou collective</li> <li>· Fondamentaux du jeu et la dialectique attaque-défense</li> <li>· Éléments de base de la préparation physique et de la planification</li> <li>· Modes de transmission pédagogiques pour une séance</li> <li>· Bases de communication et de managérat liées au public adulte</li> <li>· Méthodologie de construction de projet</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques</li> <li>· Rencontres avec des professionnels</li> <li>· Débats et échanges</li> <li>· Mises en situation</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– suivre les 2 ou 3 modules de formation (selon la session)</li> <li>– produire un document en lien avec l'activité en club</li> <li>– animer une séance et suivre un entretien</li> </ul>
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Attestation de formation</li> <li>· Obtention de la carte d'entraîneur interrégional mention « adultes » (validité 5 ans)</li> <li>· Renouvellement de la carte en participant à une circonstance de formation « Recyclage »</li> </ul>
<b>RESPONSABLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Session nord-est : Sylvain Brosse (CTS Grand-Est)</li> <li>· Session sud-est : Patrick Teyssier (CTS Occitanie)</li> <li>· Session nord-ouest : Dominique Verdon (CTS Île-de-France)</li> <li>· Session sud-ouest : Daniel Deherme (CTS Île-de-France)</li> </ul>

## ...entraîneur interrégional mention adultes

<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· En centre de formation : 2 modules de 35 h</li><li>· En alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 50 h (ou 40 h si 3 modules)</li></ul> Total : 120 h
<b>DATES ET LIEUX</b> (1 session au choix)	<ul style="list-style-type: none"><li>· Session nord-est :<ul style="list-style-type: none"><li>Module 1 : <b>19-23 novembre 2018</b> à Besançon</li><li>Module 2 : <b>25-29 mars 2019</b> à Strasbourg</li></ul></li><li>· Session sud-est :<ul style="list-style-type: none"><li>Module 1 : <b>12-12 novembre 2018</b> à Montpellier</li><li>Module 2 : <b>12+13 janvier 2019</b> à Nîmes</li><li>Module 3 : <b>10-13 avril 2019</b> à Montpellier</li></ul></li><li>· Session nord-ouest :<ul style="list-style-type: none"><li>Module 1 : <b>17-21 décembre 2018</b> à Créteil (MDH)</li><li>Module 2 : <b>3-6 juin 2019</b> à Créteil (MDH)</li></ul></li><li>· Session sud-ouest :<ul style="list-style-type: none"><li>Module 1 : <b>17-21 décembre 2018</b> à Bordeaux</li><li>Module 2 : <b>15-19 avril 2019</b> à Bordeaux</li></ul></li></ul>
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Frais de formation (en centre) : salariés 900 €, bénévoles 490 €</li><li>· Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire</li></ul> <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
<b>EFFECTIFS</b>	12 personnes / module
<b>INSCRIPTIONS</b>	Date limite d'inscription : 12 octobre 2018 Formulaire d'inscription : <a href="https://ffhandball-formation.sportteef.com">https://ffhandball-formation.sportteef.com</a>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), <a href="mailto:ml.manijean@ffhandball.net">ml.manijean@ffhandball.net</a> <ul style="list-style-type: none"><li>· Session nord-est : Sylvain Brosse (PÉDA), <a href="mailto:5600000.sbrosse@ffhandball.net">5600000.sbrosse@ffhandball.net</a></li><li>· Session sud-est : Patrick Teyssier (PÉDA), <a href="mailto:6100000.pteyssier@ffhandball.net">6100000.pteyssier@ffhandball.net</a></li><li>· Session nord-ouest : Dominique Verdon (PÉDA), <a href="mailto:dominiqueverdon@orange.fr">dominiqueverdon@orange.fr</a></li><li>· Session sud-ouest : Daniel Deherme (PÉDA), <a href="mailto:deherme@me.com">deherme@me.com</a></li></ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Entraîneurs du public spécifié souhaitant développer une expertise en formation initiale</li> <li>· Enseignants intéressés par la formation des jeunes joueurs et joueuses</li> </ul>
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Être titulaire du diplôme d'entraîneur interrégional mention « enfants » ou « jeunes » dans le cadre d'une certification</li> <li>· Encadrer des enfants ou adolescents en club ou intervenir dans la formation de cadres</li> <li>· Avis du conseiller technique sportif (CTS) local</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Concevoir et mettre en place un projet de formation pour les jeunes joueurs</li> <li>· Mettre en œuvre les options fédérales en matière de formation initiale</li> <li>· Analyser et évaluer les acquisitions des joueurs en situant les effets de l'entraînement à court et long terme</li> <li>· Manager une équipe en utilisant la compétition comme outil de formation</li> <li>· Conduire et animer un projet de formation initiale pour son club</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Caractéristiques et spécificités de la tranche d'âge concernée</li> <li>· Options fédérales en matière de formation initiale du joueur</li> <li>· Principes d'entraînement des jeunes joueurs et joueuses</li> <li>· Filière d'accès au haut niveau et parcours d'excellence sportive (PPF)</li> <li>· Continuum de formation initiale</li> <li>· Modes et outils d'interventions de l'entraîneur</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques</li> <li>· Rencontres avec des professionnels</li> <li>· Débats et échanges</li> <li>· Mises en situation</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– suivre 3 modules de formation (1 module / an) sur une durée de 5 ans, les modules FOAD et le stage tutoré</li> <li>– proposer une production à destination des outils de la FFHandball : <i>Approches du Handball</i>, <i>Anim'hand</i> ou <i>Campus des handballeurs</i></li> <li>– animer une séance lors d'une école d'entraîneurs</li> </ul>
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Attestation de formation</li> <li>· Obtention de la carte d'entraîneur fédéral mention « enfants » (validité 5 ans)</li> <li>· Renouvellement de la carte en participant à une circonstance de formation « Recyclage »</li> </ul>



(© FFHandball / S. Pillaud)

<b>RESPONSABLE</b>	Max Giagheddu (CTS Corse)
<b>FORMATEURS</b>	Max Esposito, Max Giagheddu, John Komar, Grégory Belhoste, Olivier Weber
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· En centre de formation : 3 modules de 35 h (1 module par an)</li><li>· En alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 55 h</li></ul> Total : 160 h (sur 3 ans)
<b>DATES ET LIEU</b>	<b>août 2019</b> (lieu à déterminer)
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Frais de formation (en centre + FOAD) : salariés 1 365 €, bénévoles 840 € soit, par module : 455 € (salarié) et 280 € (bénévole)</li><li>· Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire</li></ul> <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
<b>EFFECTIFS</b>	30 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	Date limite d'inscription : 15 juin 2019 Formulaire d'inscription : <a href="https://ffhandball-formation.sportteef.com">https://ffhandball-formation.sportteef.com</a>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), <a href="mailto:ml.manijean@ffhandball.net">ml.manijean@ffhandball.net</a></li><li>· Max Giagheddu (PÉDA), <a href="mailto:m.giagheddu@ffhandball.net">m.giagheddu@ffhandball.net</a></li></ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Entraîneur souhaitant encadrer un pôle espoir ou un centre de formation de club, d'une sélection départementale ou régionale ; de la filière jeune d'un club</li> <li>· Entraîneur d'une équipe évoluant au niveau national en - de 18 ans</li> <li>· Professeur d'une section sportive</li> </ul>
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Être titulaire du diplôme d'entraîneur interrégional mention « jeunes »</li> <li>· Être en situation d'entraînement intensif et/ou impliqué dans le renouvellement des élites</li> <li>· Avis du conseiller technique sportif (CTS) local</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Évaluer les besoins des joueurs au regard de leur potentiel pour le haut niveau</li> <li>· Mobiliser et mettre en œuvre une méthodologie d'entraînement perfectionnement</li> <li>· Construire et animer des séances qui répondent aux exigences de performance</li> <li>· Manager en compétition de façon à améliorer le rendement du joueur et de l'équipe</li> <li>· Coordonner une équipe technique et un projet de formation de jeunes joueurs</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Principes, techniques et modes de jeu adaptés au public concerné pour la performance</li> <li>· Processus et continuum d'apprentissage - méthodologie de planification</li> <li>· Relation entraîneur / entraîné</li> <li>· Management d'équipe (techniques d'animation, conduite)</li> <li>· Politique fédérale autour de la formation du joueur</li> <li>· Préparation physique adaptée au public</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documents)</li> <li>· Rencontres avec des professionnels</li> <li>· Débats et échanges</li> <li>· Mises en situation</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Stage tutoré.</li> </ul>
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Arrêté de certification</li> <li>· Obtention de la carte entraîneur fédéral mention « jeunes » (validité 5 ans)</li> <li>· Renouvellement de la carte en participant à une circonstance de formation « Recyclage »</li> </ul>
<b>RESPONSABLE</b>	<p>Max Giagheddu (CTS Corse)</p>

**DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DE LA  
ET CERTIFICATIONS FFHANDBALL, IL Y A  
NOUVELLES CERTIFICATIONS**



(© FFHandball / S. Pillaud)

**ARCHITECTURE DES FORMATIONS  
N'Y AURA PAS DE SESSION EN 2019.  
FFHANDBALL EN 2019-2020**

vo, Frédéric Demangeon, Max Giagheddu, Patrick

Formation : 4 modules de 25 h (120 h)  
 : 40 h  
 torat individualisé sur structure : 20 heures (pris en charge par la FFHandball)  
 Total : 160 h

<b>DATES ET LIEUX</b>	Dans le cadre de la phase de transition amenant à la mise en place de la nouvelle architecture des formations et des certifications de la FFHandball à partir de septembre 2019, il n'y aura pas de session « Entraîneur fédéral jeunes » en 2019.
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Frais de formation (en centre + FOAD) : salariés 1 820 €, bénévoles 1 120 €                      soit – par module en centre : salariés 325 €, bénévoles 200 €                      – pour la FOAD : salariés 520 €, bénévoles 320 €</li> <li>Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire</li> </ul> <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
<b>EFFECTIFS</b>	12 personnes maximum
<b>INSCRIPTIONS</b>	Pas d'inscription 2019 en session de formation
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), <a href="mailto:ml.manijean@ffhandball.net">ml.manijean@ffhandball.net</a></li> <li>Max Giagheddu (PÉDA), <a href="mailto:m.giagheddu@ffhandball.net">m.giagheddu@ffhandball.net</a></li> </ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Entraîneur souhaitant encadrer une équipe évoluant en championnat de France (LNH, LFH, D2F, N1M et N1F) ou entraîneur professionnel potentiel</li> <li>· Entraîneur ayant un projet vers le concours de professorat de sport ou de conseiller des APS</li> </ul>
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Être titulaire du diplôme d'entraîneur interrégional mention « adultes »</li> <li>· Entraîner un collectif professionnel et/ou au quotidien un groupe d'adultes</li> <li>· Avis du conseiller technique sportif (CTS) local</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Diriger des entraînements avec un public de joueurs professionnels</li> <li>· Mobiliser et mettre en œuvre une méthodologie d'entraînement performance</li> <li>· Manager une équipe de joueurs professionnels et son équipe d'encadrement</li> <li>· Manager en compétition dans une recherche d'efficacité immédiate</li> <li>· Conduire un projet technique de club et assurer des actions de formation de cadres</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Pratique du handball au plus haut niveau international</li> <li>· Critères d'une séance de performance et optimisation de l'entraînement à l'entraînement</li> <li>· Jeu au poste, analyse du jeu et des joueurs, facteurs déterminants du jeu</li> <li>· Filières énergétiques, renforcement musculaire, principes diététiques</li> <li>· Principe de planification en cycles, protocoles de préparation</li> <li>· Management d'une équipe, d'un projet et de la performance</li> <li>· Composition, recrutement et renouvellement</li> <li>· Techniques de communication et méthodes</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documents)</li> <li>· Rencontres avec des professionnels</li> <li>· Débats et échanges</li> <li>· Mises en situation</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Évaluation internationale et stage tutoré</li> <li>· Évaluation de la performance</li> </ul>
<b>CERTIFICATION CARTON</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Diplôme fédéral mention « adultes » (validité 5 ans)</li> <li>· Carte professionnelle de participant à une circonstance de formation « Recyclage »</li> </ul>
<b>RESPONSABLE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Jacques LEROUX (LNH)</li> </ul>
<b>FORMATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Jacky Bertholet, Daniel Deherme, Guy Petitgirard, Philippe Schlatter</li> </ul>

**DANS LE CADRE DE LA RÉFORME DE L'AR  
ET CERTIFICATIONS FFHANDBALL, IL N'Y  
NOUVELLES CERTIFICATIONS F**



(© FFHandball / S. Pillaud)

**ARCHITECTURE DES FORMATIONS  
IL N'Y AURA PAS DE SESSION EN 2019.  
FFHANDBALL EN 2019-2020**

	<p>de 25 h (75 h)</p> <p>sur épreuve internationale : 25 h</p> <p>basé sur structure de haut niveau : 30 h</p> <p>(à charge FFHandball)</p> <p>(en autonomie dans la structure : production...) : 30 h</p> <p>Total : 160 h</p>
<b>DATES ET LIEUX</b>	Dans le cadre de la phase de transition amenant à la mise en place de la nouvelle architecture des formations et des certifications de la FFHandball à partir de septembre 2019, il n'y aura pas de session « Entraîneur fédéral adultes » en 2019.
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation (en centre, FOAD et stage sur épreuve internationale) : salariés 1 860 €, bénévoles 1 155 €</li> <li>soit – par module en centre : salariés 450 €, bénévoles 275 €</li> <li>– pour la FOAD : salariés 510 €, bénévoles 330 €</li> <li>– tutorat pris en charge par la FFHandball</li> <li>· Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire</li> </ul> <p><i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i></p>
<b>EFFECTIFS</b>	8 à 10 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	Pas d'inscription 2019 en session de formation
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Manhattan Kostreski (ADMIN), <a href="mailto:m.kostreski@ffhandball.net">m.kostreski@ffhandball.net</a></li> <li>· Jacky Bertholet (PÉDA), <a href="mailto:j.bertholet@ffhandball.net">j.bertholet@ffhandball.net</a></li> </ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Entraîneur du secteur professionnel Lidl Starligue, Proligue, LFH, D2F-VAP (en voie d'accès au professionnalisme), entraîneur ayant eu une expérience dans le secteur professionnel et élite ou auprès d'une sélection nationale.
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Être titulaire du diplôme DES « performance sportive » mention handball ou du BPES 2 mention handball ou du professorat de sport ou d'EPS</li> <li>· Être titulaire du diplôme d'entraîneur fédéral mention « adultes »</li> <li>· Être entraîneur pro dans le secteur pro ou entraineur d'une sélection nationale ou avoir au moins 4 ans d'expérience comme entraineur pro en France ou à l'étranger d'une équipe de 1<sup>re</sup> division ou d'une sélection nationale</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Renforcer la coopération en terme de formation d'entraîneurs qualifiés entre les fédérations nationales en Europe signataires de la convention Rinck</li> <li>· Faciliter la circulation des entraîneurs qualifiés au sein des fédérations signataires</li> <li>· Acquérir des compétences d'entraîneur de haut niveau</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Coaching en compétition</li> <li>· Préparation et gestion d'une équipe de haut niveau</li> <li>· Management et communication de collectif de performance</li> <li>· Recherche et innovation en matière de préparation et gestion de la performance</li> <li>· Développement des compétences de formateur d'entraîneurs</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques</li> <li>· Rencontres avec des professionnels</li> <li>· Débats et échanges</li> <li>· Travaux professionnels</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– suivre le module de formation</li> <li>– produire un mémoire en anglais sur un sujet handball traitant de performance et le présenter devant un jury EHF (lecteurs de la commission des méthodes et entraînements de l'EHF)</li> </ul>
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Attestation de formation</li> <li>· Obtention de la certification « Master Coach » (Catégorie 4 de la convention Rinck)</li> </ul>
<b>RESPONSABLE</b>	Paul Landuré (entraîneur national)



**FORMATEURS**

Formateurs de la DTN FFHandball et lecteurs désignés par l'EHF.

**DURÉE ET  
MODALITÉS  
D'ORGANISATION**

- Suivre la session de 16 heures
- Produire un mémoire en anglais de 20-25 pages sur une thématique traitant de la haute performance, à déposer un mois avant la soutenance
- Présenter et soutenir ce mémoire en français devant un jury. Le sujet sera présenté et validé par la DTN lors de la session de formation

**DATES ET LIEUX**

**25-27 octobre 2018** à Créteil (MDH)

**TARIFS**

- Frais de formation (en centre) : 350 €
- Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire  
*Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation*

**EFFECTIFS**

20 personnes

**INSCRIPTIONS**

Date limite d'inscription : 31 août 2018

**RENSEIGNEMENTS**

- Manhattan Kostreski (ADMIN), [m.kostreski@ffhandball.net](mailto:m.kostreski@ffhandball.net)
- Paul Landuré (PÉDA), [p.landure@ffhandball.net](mailto:p.landure@ffhandball.net)

<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être titulaire du diplôme EHF Master coach</li> <li>· Avoir le statut d'entraîneur professionnel en club ou d'entraîneur d'une sélection nationale</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	Renouveler la licence EHF conformément à la réglementation des compétitions de l'EHF afin d'obtenir l'autorisation de manager en coupe d'Europe et sur une sélection nationale à l'horizon 2019 au travers d'une formation pilotée par la DTN de la FHandball et la CCM de l'EHF
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Coaching en compétition :             <ul style="list-style-type: none"> <li>– préparer et gérer une équipe de haut niveau</li> <li>– manager et communiquer un collectif de performance</li> <li>– recherche et innovation en matière de préparation et gestion de la performance</li> </ul> </li> <li>· Développement des compétences de formateur d'entraîneurs</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques</li> <li>· Rencontres avec des professionnels</li> <li>· Débats et échanges</li> <li>· Travaux professionnels</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	Le parcours de formation dispensé en France prévoit de : <ul style="list-style-type: none"> <li>– suivre, en France, la session de formation de 3 jours coanimée DTN-EHF</li> <li>– participer et intervenir lors du module Master coach</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	· Attestation de suivi de formation validée par la FHandball et l'EHF
<b>RESPONSABLE</b>	Paul Landuré (entraîneur national)
<b>FORMATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· EHF lecturer / EHF (2 EHF lecturers)</li> <li>· Experts : membres de la DTN FHandball, de l'INSEP et de l'université</li> <li>· Entraîneurs titulaires du master coach</li> </ul>
<b>NOMBRE D'HEURES</b>	16 heures
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>25-27 octobre 2018</b> à Créteil (MDH)
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Coûts pédagogiques : 350 €</li> <li>· Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire</li> <li><i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Unification</i></li> </ul>
<b>INSCRIPTION</b>	Date limite d'inscription : 31 août 2018
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Manhattan Kostreski (ADMIN), <a href="mailto:m.kostreski@ffhandball.net">m.kostreski@ffhandball.net</a></li> <li>· Paul Landuré (PÉDA), <a href="mailto:p.landure@ffhandball.net">p.landure@ffhandball.net</a></li> </ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Tous types de profils (entraîneurs, dirigeants, salariés et/ou bénévoles...) et plus particulièrement les personnes souhaitant mettre en place des situations et séances adaptées à un public en situation de handicap
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans)</li> <li>· Être en position d'animation ou de responsabilité en club du/des publics spécifiques</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre en place, conduire et évaluer un projet Handensemble dans sa structure</li> <li>· Construire et animer des séances permettant au public Handensemble de préparer et disputer une épreuve sportive et d'améliorer leur santé</li> <li>· Mettre en place un événementiel Handensemble sur une journée</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Connaissances sur les publics en situation de handicap (intellectuel et/ou physique)</li> <li>· Construction de situations et séances adaptées aux différents handicaps</li> <li>· Techniques d'animation</li> <li>· Méthodologie de conduite et de pilotage de projet</li> <li>· Partenariats existants</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques</li> <li>· Rencontres avec des professionnels</li> <li>· Débats et échanges</li> <li>· Mises en situation</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivre les 2 modules de la formation en 2 ans</li> <li>- produire un projet de développement Handensemble dans sa structure (entretien)</li> </ul>
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Attestation de formation</li> <li>· Obtention de la carte d'animateur Handensemble (validité 3 ans)</li> </ul> <p>Ce module est une circonstance de formation en recyclage pour les animateurs de handball</p>
<b>RESPONSABLE</b>	Thierry Gaillard (CTN), Nathalie Delord
<b>FORMATEURS</b>	Nathalie Delord, Olivier Weber, Yann Le Moine + formateurs habilités



(© FFHandball / S. Pillaud)

<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· En centre de formation : 50 h (1 module de 20 h et 1 module de 30 h)</li><li>· En alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 10 h</li></ul> Total : 60 h
<b>DATES ET LIEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Module 1 : OF territorial habilité</li><li>· Module 2 (national) : <b>4-8 mars 2019</b> à Ploermeur</li></ul>
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Frais de formation :<ul style="list-style-type: none"><li>– module 1 : OF territorial habilité</li><li>– module 2 : salariés 390 €, bénévoles 210 €</li></ul></li><li>· Frais de restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball (module 2)</li></ul> <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Unifformation</i>
<b>EFFECTIFS</b>	16 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	Dates limites d'inscription : 1 mois avant la formation Formulaire d'inscription : <a href="https://ffhandball-formation.sportteef.com">https://ffhandball-formation.sportteef.com</a>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), <a href="mailto:ml.manijean@ffhandball.net">ml.manijean@ffhandball.net</a></li><li>· Thierry Gaillard (PÉDA), <a href="mailto:t.gaillard@ffhandball.net">t.gaillard@ffhandball.net</a></li><li>· Nathalie Delord (PÉDA), <a href="mailto:n.delord@ffhandball.net">n.delord@ffhandball.net</a></li></ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Coordonnateurs de formation ou formateurs (validés ou en cours de formation)
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être détenteur de la qualification de formateur (ou en cours d'acquisition)</li> <li>· et / ou être détenteur de la qualification de coordonnateur de formation (ou en cours d'acquisition)</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Informer, accompagner, et promouvoir auprès des structures de son territoire, la mise en place de l'activité Handensemble</li> <li>· Mettre en œuvre et piloter une formation du module 9 « animateur Handensemble » du niveau IV, mention animateur de pratiques socio-éducatives et sociétales au sein de l'OF de son territoire</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· L'activité Handensemble : concept, objectifs, nature et contenus pédagogiques.</li> <li>· Le handicap : l'environnement, les structures d'accueil, les acteurs qui interviennent dans le domaine du handicap, les partenaires potentiels.</li> <li>· Les fédérations FFHandisport, FFSport Adapté : acteurs et objectifs du réseau.</li> <li>· La relation de l'environnement du handicap et Handensemble : comment s'inscrire dans un projet répondant à des besoins sociétaux et durable.</li> <li>· L'ingénierie de formation Animateur Handensemble : référentiel, métier, ruban, outils et matériels pédagogiques</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques</li> <li>· Rencontres avec des référents des fédérations spécifiques et autres acteurs</li> <li>· Débats et échanges</li> <li>· Mises en situation</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	Le candidat doit suivre le module de la formation
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLES</b>	Thierry Gaillard (CTN), Marie-Christine Biojout
<b>FORMATEURS</b>	Nathalie Delord, Olivier Weber
<b>DURÉE</b>	En centre de formation : 14 h
<b>DATE ET LIEU</b>	<b>22-24 novembre 2018</b> à Orléans
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation : salariés 182 €, bénévoles 98 €</li> <li>· Frais de restauration et hébergement : à la charge du participant</li> </ul> <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
<b>EFFECTIFS</b>	15 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	<p>Date limite d'inscription : 22 octobre 2018</p> <p>Formulaire d'inscription : <a href="https://ffhandball-formation.sportteef.com">https://ffhandball-formation.sportteef.com</a></p>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), <a href="mailto:ml.manijean@ffhandball.net">ml.manijean@ffhandball.net</a></li> <li>· Thierry Gaillard (PÉDA), <a href="mailto:t.gaillard@ffhandball.net">t.gaillard@ffhandball.net</a></li> <li>· Nathalie Delord (PÉDA), <a href="mailto:n.delord@ffhandball.net">n.delord@ffhandball.net</a></li> </ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Tous types de profils (entraîneurs, dirigeants, salariés et/ou bénévoles...)
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans)</li> <li>· Être titulaire du diplôme fédéral d'animateur de handball (ou en cours de formation)</li> <li>· Être titulaire (ou en cours d'acquisition) du PSC1</li> <li>· Être en charge de l'animation d'un groupe support adapté à l'activité</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre en place et animer une activité Handfit au sein d'une structure FFHandball en tant que pratique santé, plaisir, bien-être</li> <li>· Prendre en compte les caractéristiques du public accueilli et en assurer la sécurité dans le cadre de la pratique Handfit</li> <li>· Animer des séances permettant une pratique Handfit</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Politique ministérielle et fédérale sur le sport santé</li> <li>· Problématiques anatomo-physiologiques liées au vieillissement et à la sédentarité</li> <li>· Conditions règlementaires de sécurité et de prévention pour les pratiquants</li> <li>· Principes, nature et organisation de l'activité Handfit</li> <li>· Fiches pratiques de séances Handfit</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques</li> <li>· Rencontres avec des professionnels et porteurs de projets</li> <li>· Débats et échanges</li> </ul>
<b>ÉVALUATION / CERTIFICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Attestation de formation (validité 3 ans)</li> <li>· Durant cette période, son détenteur peut prétendre accéder à la session de formation coach Handfit et ainsi compléter son cursus en vue de l'obtention de la carte fédérale de coach Handfit</li> </ul>
<b>RESPONSABLES</b>	Thierry Gaillard (CTN), Nathalie Delord
<b>FORMATEURS</b>	Alexandra Demange, Laetitia Fiori, Jérôme Maujean, Jérémie Perrin

<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Session en centre de formation : 20 h</li> <li>· FOAD (dans les 2 mois suivant la session en centre) : 10 h</li> <li>· Stage pratique tutoré (dans les 4 mois suivant la session en centre) : 20 h <i>[non facturé, pris en charge par la FFHandball]</i></li> </ul> <p>Total : 50 h</p>
<b>DATES ET LIEUX</b>	<p>Session en centre formation (1 session au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· zone nord-est : <b>12-14 octobre 2018</b> à Épinal <b>8-10 février 2019</b> à Besançon <b>1er-3 juillet 2019</b> à Besançon</li> <li>· zone sud-est : <b>19-21 octobre 2018</b> à Lyon <b>février 2019</b> à Aix-en-Provence <b>1er-3 juillet 2019</b> à Aix-en-Provence</li> <li>· zone nord-ouest : <b>28-30 septembre 2018</b> à Rouen <b>2-4 mai 2019</b> en Île-de-France</li> <li>· zone sud-ouest : <b>19-21 octobre 2018</b> à Sablé-sur-Sarthe <b>26-28 octobre 2018</b> en Nouvelle-Aquitaine <b>8-10 février 2019</b> en Occitanie</li> </ul>
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation (en centre + FOAD) : salariés 380 €, bénévoles 240 €</li> <li>· Frais annexes : déplacements, restauration et hébergement : à la charge du participant</li> </ul> <p><i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i></p>
<b>EFFECTIFS</b>	<p>16 personnes maximum (avec un minimum de 6 participants)</p>
<b>INSCRIPTIONS</b>	<p>Dates limites d'inscription : 1 mois avant la formation Formulaire d'inscription : <a href="https://ffhandball-formation.sportteef.com">https://ffhandball-formation.sportteef.com</a></p>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· PÉDAGOGIQUES : sessions nord-est : Alexandra Demange, <a href="mailto:5200000.ademange@ffhandball.net">5200000.ademange@ffhandball.net</a> sessions sud-est : Laetitia Fiori, <a href="mailto:6300000.lfiori@ffhandball.net">6300000.lfiori@ffhandball.net</a> session nord-ouest : Jérôme Maujean, <a href="mailto:jerome.maujean@orange.fr">jerome.maujean@orange.fr</a> session sud-ouest : Jérémie Perrin, <a href="mailto:5400000.jperrin@ffhandball.net">5400000.jperrin@ffhandball.net</a></li> <li>· Manhattan Kostreski (ADMIN), <a href="mailto:m.kostreski@ffhandball.net">m.kostreski@ffhandball.net</a></li> </ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Tous types de profils (entraîneurs, dirigeants, salariés et/ou bénévoles...), plus particulièrement les personnes souhaitant mettre en place un projet handsanté
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans)</li> <li>· Être titulaire du diplôme fédéral d'animateur de handball (ou en cours de formation)</li> <li>· Être titulaire du PSC1</li> <li>· Avoir participé à la session animateur Handfit</li> <li>· Être en position d'animation ou d'encadrement dans une structure</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Mettre en place, conduire et évaluer un projet handsanté dans sa structure</li> <li>· Concevoir et animer des séances permettant une pratique Handfit</li> <li>· Promouvoir et développer l'activité Handfit au sein de sa structure et de ses partenaires</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Conduite et pilotage d'un projet Handsanté dans sa structure</li> <li>· Construction de situations et séances adaptées</li> <li>· Accompagnement et suivi des pratiquants</li> <li>· Partenariats et labellisation autour d'une démarche santé</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques</li> <li>· Rencontres avec des professionnels et porteurs de projets</li> <li>· Débats et échanges</li> <li>· Mises en situation</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivre les 2 sessions de formation (maximum 2 semaines d'écart)</li> </ul>
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Carte professionnelle (3 ans)</li> </ul>
<b>RESPONSABLES</b>	Thierry Delord
<b>FORMATEURS</b>	Alexandra Demange, Laetitia Fiori, Jérôme Maujean, Jérémie Perrin

**IL N'Y AURA PAS DE SECONDES SESSIONS EN 2019-2020 DANS LES FILIÈRES D'ANIMATION ET DE PÉDAGOGIE**

**DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION**

- En centre de formation : 20 h
- FOAD : 20 h dans les 4 mois qui suivent la session en centre de formation
- Stage pratique tutoré en structure : 30 h dans les 4 mois qui suivent la session en centre de formation (*non facturé par FFHandball*)
- Total : 70 h

**DATES ET LIEUX**

- Sessions « Coach Handfit » : 2018-2019
- zone nord-est : 2018-2019
- zone sud-est : 2018-2019
- zone nord-ouest : 2018-2019
- zone sud-ouest : 2018-2019

**SESSION EN 2018-2019. LE CADRE DE LA NOUVELLE ARCHITECTURE CERTIFICATIONS FFHANDBALL**

- Dates de formation : 2018-2019, bénévoles 360 €
- Hébergement à la charge
- Frais de déplacement de branche Uniformation
- Minimum de participants : 6

- Délais d'inscription : 1 mois avant la formation
- Formulaire d'inscription : <https://ffhandball-formation.sportteef.com>

**RENSEIGNEMENTS**

- PÉDAGOGIQUES :
  - sessions nord-est : Alexandra Demange, [5200000.ademange@ffhandball.net](mailto:5200000.ademange@ffhandball.net)
  - sessions sud-est : Laetitia Fiori, [6300000.lfiori@ffhandball.net](mailto:6300000.lfiori@ffhandball.net)
  - session nord-ouest : Jérôme Maujean, [jerome.maujean@orange.fr](mailto:jerome.maujean@orange.fr)
  - session sud-ouest : Jérémie Perrin, [5400000.jperrin@ffhandball.net](mailto:5400000.jperrin@ffhandball.net)
- Manhattan Kostreski (ADMIN), [m.kostreski@ffhandball.net](mailto:m.kostreski@ffhandball.net)

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Formateurs, coordonnateurs de formation ou en cours de formation (CTS, chargés de développement, CTF)
<b>PRÉREQUIS</b>	Être détenteur de la qualification de coordonnateur de formation ou en cours d'acquisition
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être capable d'informer, d'accompagner et de promouvoir, auprès des structures de son territoire, la mise en place de l'activité BabyHand.</li> <li>· Être capable de mettre en œuvre et piloter une formation « animateur BabyHand » au sein de l'OF de son territoire</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· L'activité BabyHand : concept, objectifs, nature et contenus pédagogiques de l'activité</li> <li>· La parentalité : place et rôle des parents dans l'activité</li> <li>· Le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) : acteurs et objectifs du réseau</li> <li>· La relation REAAP et BabyHand</li> <li>· L'ingénierie de formation « animateur BabyHand » : référentiel métier, ruban, outils et matériel pédagogiques</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLE</b>	Thierry Gaillard (CTN)
<b>FORMATEURS</b>	Thierry Gaillard, Nathalie Delord, Jérémie Perrin
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	1 module de 14 h
<b>DATES ET LIEU</b>	<p><b>17-19 janvier 2019</b> au CREPS de la région Centre-Val de Loire à Bourges (18)</p>
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation : salariés 182 €, bénévoles 98 €</li> <li>· Frais de restauration et hébergement : à la charge du participant</li> </ul> <p><i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Unifformation</i></p>
<b>EFFECTIFS</b>	15 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	<p>Date limite d'inscription : 1 mois avant la formation Formulaire d'inscription : <a href="https://ffhandball-formation.sportteef.com">https://ffhandball-formation.sportteef.com</a></p>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Marie-Lucienne Manijeau (ADMIN), <a href="mailto:ml.manijeau@ffhandball.net">ml.manijeau@ffhandball.net</a></li> <li>· Thierry Gaillard (PÉDA.), <a href="mailto:t.gaillard@ffhandball.net">t.gaillard@ffhandball.net</a></li> </ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Tous types de profils (entraîneurs, dirigeants, salariés et/ou bénévoles...), plus particulièrement les personnes souhaitant mettre en place un projet d'accueil d'un public 3-5 ans
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans)</li> <li>Être titulaire du diplôme fédéral d'animateur de handball (ou d'un diplôme lié à la petite enfance)</li> <li>Être en position d'animation ou d'encadrement d'un groupe de pratiquants</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place un projet BabyHand au sein de la structure</li> <li>Mettre en place la pratique BabyHand au sein de la structure</li> <li>Produire et animer des séances de BabyHand</li> <li>Impliquer les parents dans l'animation de l'activité</li> <li>Connaître les partenaires privilégiés pour mettre en place la direction des 3-5 ans en lien avec la parentalité</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>35h de formation + alternance</li> <li>L'activité babyHand</li> <li>Le REAAP - Outils pédagogiques - Livret pédagogique</li> <li>Les caractéristiques de la petite enfance</li> <li>Compétences</li> <li>Compétences parents enfant</li> </ul>
<b>ORGANISMES DE FORMATION TERRITORIAUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers théoriques (documentation et intervention de professionnels de la petite enfance) et pratiques</li> <li>Tutorat pédagogique (suivis de séances d'entraînement)</li> <li>Mises en situation pédagogiques</li> <li>Accompagnement à la structuration du projet</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suivi de la totalité de la formation</li> <li>Production d'une séance babyHand en lien avec la création d'un univers</li> <li>Production d'un projet de développement de l'activité au sein du club</li> <li>Mise en situation pratique constante dans les temps présentiel</li> </ul>
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	Attestation de formation délivrée par l'IFFE
<b>RESPONSABLE</b>	Consulter l'OF territorial
<b>FORMATEURS</b>	Consulter l'OF territorial

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Animateurs et/ou entraîneurs de handball qui souhaitent en faire leur métier
<b>MÉTIER</b>	<p>Le BPJEPS mention handball permet d'envisager la formation et le recrutement d'animateurs dont les compétences leur permettent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— d'exercer dans un club en soutien de l'activité des bénévoles dans la gestion, la conduite de projet, l'animation et le développement de l'activité</li> <li>— d'exercer dans une municipalité, maison de quartiers, en milieu rural</li> <li>— d'intervenir en milieu scolaire, municipal ou secteur social</li> </ul>
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Avoir plus de 18 ans</li> <li>· Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de sport collectif</li> <li>· Être titulaire du diplôme d'entraîneur régional avec le PSC1 ou AFPS ou titre équivalent</li> <li>· À défaut de l'un de ces diplômes, satisfaire aux exigences à l'entrée en formation</li> <li>· Sélection en centre via épreuve écrite et/ou entretien (CV, projet pro et expérience)</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Concevoir des projets d'animations sportives dans le champ des sports collectifs</li> <li>· Conduire des séances et cycles d'initiation, de découverte et d'animation sportive des sports collectifs qui nécessitent notamment des notions d'arbitrage</li> <li>· Conduire en autonomie une séance d'entraînement dans la mention concernée</li> <li>· Participer aux actions de communication et de promotion de la structure employeuse</li> <li>· Participer au fonctionnement de la structure employeuse</li> <li>· Accueillir différents publics</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<p>Positionnement du stagiaire conduisant à la formalisation d'un parcours individualisé de formation (PIF) pour la signature d'un contrat de formation (avec éventuels allègements)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· UC 1 : communiquer dans les situations de la vie professionnelle</li> <li>· UC 2 : prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative</li> <li>· UC 3 : préparer un projet ainsi que son évaluation</li> <li>· UC 4 : participer au fonctionnement de la structure</li> <li>· UC 5 : préparer une action d'animation sports collectifs</li> <li>· UC 6 : encadrer un groupe dans le cadre d'une action d'animation sports collectifs</li> <li>· UC 7 : mobiliser les connaissances nécessaires à la conduite des activités professionnelles dans le champ de l'animation sports collectifs</li> <li>· UC 8 : conduire une action d'animation sportive handball</li> <li>· UC 9 : maîtriser les outils à la mise en œuvre d'une action d'animation handball</li> <li>· UC 10 : unité capitalisable d'adaptation à l'emploi</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– suivre la formation</li> <li>– faire valoir les 10 UC</li> <li>– satisfaire à un entretien devant un jury final</li> </ul>

# ...BP JEPS sports collectifs mention handball

<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Obtention du diplôme BPJEPS « sports collectifs » mention « handball »</li><li>· Carte professionnelle d'éducateur sportif permettant d'encadrer contre rémunération délivrée par la DRJSCS</li></ul>
<b>RESPONSABLES</b>	Conseillers techniques sportifs
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	En alternance (centre de formation, FOAD, structure...) Total : 1 200 h
<b>LIEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Nouvelle Aquitaine : CREPS de Poitiers</li><li>· Bourgogne / Franche-Comté : IDSF (ligue de Bourgogne Franche-Comté de handball) à Besançon ; <a href="mailto:j.demouge@ffhandball.net">j.demouge@ffhandball.net</a></li><li>· Bretagne : Campus sport de Dinard</li><li>· Centre Val-de-Loire : CREPS de Bourges</li><li>· Normandie : ligue de Normandie de handball à Oissel ; <a href="mailto:5900000.hvigor@ffhandball.net">5900000.hvigor@ffhandball.net</a></li><li>· Grand-Est : CREPS de Nancy</li><li>· Occitanie : CREPS de Toulouse</li><li>· Hauts-de-France : CREPS de Wattignies</li><li>· Pays de la Loire : CREPS de Nantes</li><li>· Provence Alpes Côte d'Azur : HFM(ligue PACA de handball) à Aix-en-Provence ; <a href="mailto:6300000.cbrunet@ffhandball.net">6300000.cbrunet@ffhandball.net</a></li><li>· Auvergne Rhône-Alpes : Savoie Alpes Sport formation à Montbonnot Saint-Martin et Voiron ; <a href="mailto:5100000@ffhandball.net">5100000@ffhandball.net</a></li></ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Animateurs et/ou entraîneurs de handball qui souhaitent en faire leur métier
<b>MÉTIER</b>	<p>Le DE JEPS permet d'envisager la formation et le recrutement d'entraîneurs à compétences qui leur permettent de devenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— entraîneur d'un centre de formation de club (LNH, LFH) ou d'un pôle espoirs</li> <li>— entraîneur d'une équipe senior évoluant en championnat de France</li> <li>— conseiller technique régional ou départemental contribuant à la formation d'animateurs, d'entraîneurs et d'arbitres</li> </ul>
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Avoir plus de 18 ans</li> <li>· Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de sport collectif</li> <li>· Être titulaire du du BPJEPS sports collectifs, ou encore de l'un des diplômes d'entraîneur interrégional (mention enfants, jeunes ou adultes) avec le PSC1 ou AFPS ou titre équivalent</li> <li>· À défaut de l'un de ces diplômes, satisfaire aux exigences à l'entrée en formation</li> <li>· Sélection en centre via épreuve écrite et/ou entretien (CV, projet pro et expérience)</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Concevoir des programmes de perfectionnement sportif</li> <li>· Coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement sportif</li> <li>· Conduire une démarche de perfectionnement sportif</li> <li>· Conduire des actions de formation</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<p>Positionnement du stagiaire conduisant à la formalisation d'un parcours individualisé de formation (PIF) pour la signature d'un contrat de formation (avec éventuels allègements)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· UC 1 : concevoir un projet d'action</li> <li>· UC 2 : coordonner la mise en œuvre d'un projet d'action</li> <li>· UC 3 : conduire une démarche de perfectionnement sportif en handball</li> <li>· UC 4 : encadrer la discipline sportive handball en sécurité</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques</li> <li>· Rencontres avec des professionnels et porteurs de projets</li> <li>· Débats et échanges</li> <li>· Mises en situation</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– suivre la formation</li> <li>– faire valoir les 4 UC</li> <li>– satisfaire à un entretien devant un jury final</li> </ul>

# ...DE JEPS perfectionnement sportif mention handball

<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Obtention du diplôme DEJEPS perfectionnement sportif mention « handball »</li><li>· Carte professionnelle d'éducateur sportif permettant d'encadrer contre rémunération délivrée par la DRJSCS</li></ul>
<b>RESPONSABLES</b>	Conseillers techniques sportifs
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	En alternance : — 700 h en centre de formation et/ou FOAD — 500 h en stage professionnel dans une structure Total : 1 200 h
<b>LIEUX</b>	6 centres préparent au DEJEPS mention handball : <ul style="list-style-type: none"><li>· CREPS de Talence CTS – Patrick Robert : <a href="mailto:6000000.probert@ffhandball.net">6000000.probert@ffhandball.net</a></li><li>· Ligue de Bretagne de handball à Rennes CTS – Ali Kada : <a href="mailto:5300000.akada@ffhandball.net">5300000.akada@ffhandball.net</a></li><li>· Institut de développement du sport en formation (Ligue Franche-Comté de handball) à Besançon CTS – Joëlle Demouge : <a href="mailto:j.demouge@ffhandball.net">j.demouge@ffhandball.net</a></li><li>· CREPS Châtenay-Malabry CTS – Daniel Deherme : <a href="mailto:DEHERME@gmail.com">DEHERME@gmail.com</a></li><li>· Handball formation méditerranéen (Ligue Provence de handball) à Aix-en-Provence CTS – Claire Brunet : <a href="mailto:6300000.cbrunet@ffhandball.net">6300000.cbrunet@ffhandball.net</a></li><li>· CREPS de Voiron CTF – Franck Cadéi : <a href="mailto:5100000.fcadei@ffhandball.net">5100000.fcadei@ffhandball.net</a></li></ul>

# DES JEPS performance sportif mention handball

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Entraîneurs de handball qui souhaitent devenir entraîneurs professionnels
<b>MÉTIER</b>	Le DES JEPS permet d'envisager la formation et le recrutement d'entraîneurs à compétences leur permettant de devenir : <ul style="list-style-type: none"> <li>- entraîneur professionnel, secteur professionnel</li> <li>- directeur technique de club du secteur de la performance</li> <li>- manager de club</li> <li>- cadre technique contribuant notamment à la formation de formateurs de cadres</li> <li>- entraîneur ayant un projet vers le concours de professorat de sport ou de conseiller des APS</li> </ul>
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir plus de 18 ans</li> <li>- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique de sport collectif</li> <li>- Être titulaire du du DEJEPS « perfectionnement sportif » mention handball ou du BPJEPS « sports collectifs », ou encore de l'un des diplômes d'entraîneur fédéral (mention enfants, jeunes ou adultes) avec le PSC1 ou AFPS ou titre équivalent</li> <li>- À défaut de l'un de ces diplômes, satisfaire aux exigences à l'entrée en formation</li> <li>- Sélection en centre via épreuve écrite et orale, entretien et épreuve sportive</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer un projet stratégique de performance</li> <li>- Piloter un système d'entraînement</li> <li>- Diriger un projet sportif</li> <li>- Évaluer un système d'entraînement</li> <li>- Organiser des actions de formation</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<p>Positionnement du stagiaire</p> <p>individualisé de formation</p> <p>éventuels allers-retours</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UC 1 : ...</li> <li>- UC 2 : ...</li> <li>- UC 3 : ...</li> <li>- UC 4 : ...</li> <li>- UC 5 : ...</li> <li>- UC 6 : ...</li> <li>- UC 7 : ...</li> <li>- UC 8 : ...</li> <li>- UC 9 : ...</li> <li>- UC 10 : ...</li> <li>- UC 11 : ...</li> <li>- UC 12 : ...</li> <li>- UC 13 : ...</li> <li>- UC 14 : ...</li> <li>- UC 15 : ...</li> <li>- UC 16 : ...</li> <li>- UC 17 : ...</li> <li>- UC 18 : ...</li> <li>- UC 19 : ...</li> <li>- UC 20 : ...</li> <li>- UC 21 : ...</li> <li>- UC 22 : ...</li> <li>- UC 23 : ...</li> <li>- UC 24 : ...</li> <li>- UC 25 : ...</li> <li>- UC 26 : ...</li> <li>- UC 27 : ...</li> <li>- UC 28 : ...</li> <li>- UC 29 : ...</li> <li>- UC 30 : ...</li> <li>- UC 31 : ...</li> <li>- UC 32 : ...</li> <li>- UC 33 : ...</li> <li>- UC 34 : ...</li> <li>- UC 35 : ...</li> <li>- UC 36 : ...</li> <li>- UC 37 : ...</li> <li>- UC 38 : ...</li> <li>- UC 39 : ...</li> <li>- UC 40 : ...</li> <li>- UC 41 : ...</li> <li>- UC 42 : ...</li> <li>- UC 43 : ...</li> <li>- UC 44 : ...</li> <li>- UC 45 : ...</li> <li>- UC 46 : ...</li> <li>- UC 47 : ...</li> <li>- UC 48 : ...</li> <li>- UC 49 : ...</li> <li>- UC 50 : ...</li> <li>- UC 51 : ...</li> <li>- UC 52 : ...</li> <li>- UC 53 : ...</li> <li>- UC 54 : ...</li> <li>- UC 55 : ...</li> <li>- UC 56 : ...</li> <li>- UC 57 : ...</li> <li>- UC 58 : ...</li> <li>- UC 59 : ...</li> <li>- UC 60 : ...</li> <li>- UC 61 : ...</li> <li>- UC 62 : ...</li> <li>- UC 63 : ...</li> <li>- UC 64 : ...</li> <li>- UC 65 : ...</li> <li>- UC 66 : ...</li> <li>- UC 67 : ...</li> <li>- UC 68 : ...</li> <li>- UC 69 : ...</li> <li>- UC 70 : ...</li> <li>- UC 71 : ...</li> <li>- UC 72 : ...</li> <li>- UC 73 : ...</li> <li>- UC 74 : ...</li> <li>- UC 75 : ...</li> <li>- UC 76 : ...</li> <li>- UC 77 : ...</li> <li>- UC 78 : ...</li> <li>- UC 79 : ...</li> <li>- UC 80 : ...</li> <li>- UC 81 : ...</li> <li>- UC 82 : ...</li> <li>- UC 83 : ...</li> <li>- UC 84 : ...</li> <li>- UC 85 : ...</li> <li>- UC 86 : ...</li> <li>- UC 87 : ...</li> <li>- UC 88 : ...</li> <li>- UC 89 : ...</li> <li>- UC 90 : ...</li> <li>- UC 91 : ...</li> <li>- UC 92 : ...</li> <li>- UC 93 : ...</li> <li>- UC 94 : ...</li> <li>- UC 95 : ...</li> <li>- UC 96 : ...</li> <li>- UC 97 : ...</li> <li>- UC 98 : ...</li> <li>- UC 99 : ...</li> <li>- UC 100 : ...</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	Accompagnement par des professionnels de l'expérience) proposé par l'IFFE)
<b>ÉVALUATION</b>	Le candidat doit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- faire valoir les acquis</li> <li>- satisfaire à un entretien devant un jury final</li> </ul>

**IL N'Y AURA PAS DE**

# ...DES JEPS performance sportif mention handball

<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Obtention du diplôme DEJEPS performance sportive mention handball</li><li>· Carte professionnelle d'éducateur sportif permettant d'encadrer contre rémunération délivrée par la DRJSCS</li></ul>
<b>RESPONSABLE</b>	Stéphane Debat (CTN, directeur pédagogique)
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	24 heures d'accompagnement, comprenant : <ul style="list-style-type: none"><li>- présentation de la démarche de certification à la FFHandball</li><li>- 2 entretiens de suivi</li><li>- 12 heures d'accompagnement alternant théorie et pratique</li></ul>
<b>DATES ET LIEUX</b>	à définir 344 € durée et hébergement à la charge
<b>INSCRIPTIONS</b>	Formulaire d'inscription : <a href="https://ffhandball-formation.sportef.com">https://ffhandball-formation.sportef.com</a>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· FFHandball : Manhattan Kostreski (ADMIN), <a href="mailto:m.kostreski@ffhandball.net">m.kostreski@ffhandball.net</a> Stéphane Debat (PÉDA), <a href="mailto:s.debat@ffhandball.net">s.debat@ffhandball.net</a></li><li>· Notice concernant le dépôt de dossier VAE (CERFA) auprès de la DRDJS : <a href="https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=52160&amp;cerfaFormulaire=12818">https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/getNotice.do?cerfaNotice=52160&amp;cerfaFormulaire=12818</a> <a href="http://www.vae.gouv.fr/">http://www.vae.gouv.fr/</a></li></ul>

**SESSION EN 2018-2019.**

# Entraîneurs professionnels Lidl Starligue, LFH et Proligue

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Entraîneurs du secteur professionnel (Lidl Starligue, LFH et Proligue)
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans)</li> <li>· Être en situation d'encadrement d'un club professionnel</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Analyser et décrypter les évolutions de la pratique professionnelle et du contexte pour s'adapter et anticiper</li> <li>· Développer, dans ce contexte évolutif, un niveau de performance optimal dans la conduite d'une équipe professionnelle en compétition</li> <li>· Diagnostiquer, analyser et exprimer des pistes de progrès en partenariat avec les acteurs du handball pour développer et promouvoir l'activité</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	Éléments de connaissance et d'expérience sur le monde professionnel et son contexte au sens large (politiques, gestion, financement, management, social...)
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Observation et analyse des séances d'entraînement</li> <li>· Conférences, débats et ateliers</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<p>Pour être entraîneur autorisé en secteur pro, le candidat doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– suivre les 2 modules de la formation en 3 ans maximum</li> <li>– satisfaire aux évaluations pédagogiques</li> <li>– concevoir et présenter un projet Handsanté pour sa structure</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLES</b>	Paul Landuré (entraîneur national) et Jacky Bertholet (CTN)
<b>FORMATEURS</b>	À définir
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	3 jours de formation, soit 25 h
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>25-26 mai 2019</b> à Paris en parallèle de la Coupe de France



(© FFHandball / S. Pillaud)

#### TARIFS

- Frais de formation pris en charge par la FFHandball
- Frais de restauration et d'hébergement pris en charge par la FFHandball
- Frais de déplacements à la charge du stagiaire

#### EFFECTIFS

40 personnes

#### INSCRIPTIONS

Date limite d'inscription : 1 mois avant la formation  
Sur convocation / invitation

#### RENSEIGNEMENTS

- Aurélie Guillaumat (ADMIN), [a.guillaumat@ffhandball.net](mailto:a.guillaumat@ffhandball.net)
- Paul Landuré (PÉDA), [p.landure@ffhandball.net](mailto:p.landure@ffhandball.net)

# Responsables de site d'excellence et de CFCP masculins

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Responsables de site d'excellence et d'accès masculin et responsables de centre de formation professionnel masculin
<b>PRÉREQUIS</b>	Être en situation de responsabilité et d'encadrement d'un pôle espoirs masculin
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Décrypter les évolutions du contexte de la formation des joueurs</li> <li>· Ajuster leur représentation de la pratique au plus haut niveau pour s'adapter et anticiper</li> <li>· Développer un niveau de performance optimal dans la conduite d'un projet de détection et de formation du joueur relevant du renouvellement des élites</li> <li>· Conduire les joueurs à exprimer pleinement leurs potentialités dans le jeu</li> <li>· Diagnostiquer, analyser et exprimer des pistes de progrès en partenariat avec les acteurs du PPF pour développer et promouvoir la filière de renouvellement des élites</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Informations et échanges sur l'évolution du contexte de la filière de renouvellement des élites (monde professionnel, associatif, scolaire, environnement social, politique...)</li> <li>· Apport de connaissances sur l'évolution du jeu au plus haut niveau</li> <li>· Partage d'expérience et de bonnes pratiques</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Conférences et débats</li> <li>· Ateliers par thèmes : la formation initiale, la détection ; l'entraînement : contenu, axes de travail... ; le double projet</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLES</b>	Jacky Bertholet et Pascal Bourgeais (CTN)
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	3 jours de formation, soit 25 h
<b>DATES ET LIEUX</b>	à déterminer
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation pris en charge par la FFHandball</li> <li>· Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements pris en charge par la FFHandball</li> </ul>
<b>EFFECTIFS</b>	20 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	Invitation FFHandball. Dates limites d'inscription : 1 mois avant
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Karim Mossa (ADMIN), <a href="mailto:k.mossa@ffhandball.net">k.mossa@ffhandball.net</a></li> <li>· Jacky Bertholet (PÉDA), <a href="mailto:j.bertholet@ffhandball.net">j.bertholet@ffhandball.net</a></li> </ul>

# Responsables site d'excellence et centre de formation féminins

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Responsables de site d'excellence Pôle espoirs et de Centre de formation de club professionnel féminin
<b>PRÉREQUIS</b>	Être en situation de responsabilité et d'encadrement d'un site d'excellence Pôle espoirs ou d'un Centre de formation de club professionnel féminin
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Décrypter les évolutions du contexte de la formation des joueuses</li> <li>· Ajuster leur représentation de la pratique au plus haut niveau pour s'adapter et anticiper dans la formation des joueuses</li> <li>· Développer un niveau de performance optimal dans la conduite d'un projet de détection et de formation de la joueuses relevant du renouvellement des élites</li> <li>· Conduire les joueuses à exprimer pleinement leurs potentialités dans le jeu</li> <li>· Diagnostiquer, analyser et exprimer des pistes de progrès en partenariat avec les acteurs du PPF pour développer et promouvoir la filière de renouvellement des élites</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Harmonisation des contenus de formation et des process de recrutement en site d'excellence</li> <li>· Apport de connaissances sur l'évolution du jeu au plus haut-niveau dans la tranche d'âge 16-19 ans</li> <li>· Partage d'expérience et de bonnes pratiques</li> <li>· Mise en commun des perspectives d'évolutions en matière de formation</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Conférences et débats avec intervenants extérieurs en parallèle du suivi des rencontres du SN2 (-16 ans) + Franco-Allemand.</li> <li>· Ateliers par thèmes : La détection, l'évaluation, le diagnostic, la stratégie de formation personnalisée - L'entraînement : contenus prioritaires PPF féminin, axes de travail culture du haut-niveau féminin... - L'accompagnement socioprofessionnel des forts potentiels les plus sollicités au sein du PPF féminin</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLE</b>	Eric Baradat et Sébastien Gardillou (entraîneurs nationaux)
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	3 jours de formation, soit 25 h
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>21-26 février 2019</b> à Créteil (MDH)
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation pris en charge par la FFHandball</li> <li>· Frais de restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball</li> <li>· Frais de déplacement à la charge du stagiaire pour les responsables de centre de formation de club professionnel</li> </ul>
<b>EFFECTIFS</b>	30 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	Invitation FFHandball
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Corinne Gallo (ADMIN), <a href="mailto:c.gallo@ffhandball.net">c.gallo@ffhandball.net</a></li> <li>· Éric Baradat (PÉDA), <a href="mailto:e.baradat@ffhandball.net">e.baradat@ffhandball.net</a></li> </ul>

# Responsables pôle espoirs féminin et site d'accession féminin

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Responsables de pôle espoirs féminin et de site d'accession féminin
<b>PRÉREQUIS</b>	Être en situation de responsabilité et d'encadrement d'un pôle espoirs ou d'un centre de formation de club professionnel féminin
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Décrypter les évolutions du contexte de la formation des joueuses</li> <li>· Ajuster leur représentation de la pratique au plus haut niveau pour s'adapter et anticiper dans la formation des joueuses</li> <li>· Développer un niveau de performance optimal dans la conduite d'un projet de détection et de formation de la joueuses relevant du renouvellement des élites</li> <li>· Conduire les joueuses à exprimer pleinement leurs potentialités dans le jeu</li> <li>· Diagnostiquer, analyser et exprimer des pistes de progrès en partenariat avec les acteurs du PES pour développer et promouvoir la filière</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Informations et échanges sur l'évolution du contexte de la filière de renouvellement des élites (monde professionnel, associatif, scolaire, environnement social, politique...)</li> <li>· Apport de connaissances sur l'évolution du jeu au plus haut niveau</li> <li>· Partage d'expérience et de bonnes pratiques</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Conférences et débats avec intervenants extérieurs en parallèle du suivi des rencontres du SN3 (- 18 ans)</li> <li>· Ateliers par thèmes : <ul style="list-style-type: none"> <li>— la détection, l'évaluation, le diagnostic, la stratégie de formation personnalisée</li> <li>— l'entraînement : contenus prioritaires PES féminins, axes de travail culture du haut niveau féminin...</li> <li>— l'accompagnement socioprofessionnel des forts potentiels les plus sollicités au sein du PES féminin</li> </ul> </li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLES</b>	Éric Baradat (CTN, PES féminin-IFFE)
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	3 jours de formation soit 25 heures
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>13-18 mai 2019</b> (lieu à déterminer) en parallèle du SN3 féminine
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation pris en charge par la FFHandball</li> <li>· Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements pris en charge FFHandball</li> </ul>
<b>EFFECTIFS</b>	30 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	Invitation FFHandball
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Corinne Gallo (ADMIN), <a href="mailto:c.gallo@ffhandball.net">c.gallo@ffhandball.net</a></li> <li>· Éric Baradat (PÉDA), <a href="mailto:e.baradat@ffhandball.net">e.baradat@ffhandball.net</a></li> </ul>

# Préparation physique

## Sites d'excellence pôle espoirs

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Intervenants en préparation physique des sites d'excellence pôles espoirs féminins
<b>PRÉREQUIS</b>	Être en situation de responsabilité et d'encadrement de groupes réduits ou non d'un site d'excellence Pôle espoirs en matière de préparation physique
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Informer les intervenants sur les axes prioritaires à développer dans le domaine de la préparation physique.</li> <li>· Renforcer et/ou faire acquérir les outils et situations recommandés pour chacun des domaines spécifiques.</li> <li>· Développer les connaissances générales et spécifiques dans chacun des domaines de part l'intervention de spécialistes.</li> <li>· Harmoniser les pratiques de formation et établir les étapes de la formation développée dans le domaine de la préparation physique.</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apport de connaissances sur la gestion de la préparation physique dans la tranche d'âge 16-18 ans.</li> <li>· Création d'un référentiel d'exercices permettant la progressivité de l'approche en préparation physique au sein des sites d'excellence.</li> <li>· Présentation des exercices et méthodes à mettre en place en site d'excellence en matière de préparation physique.</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Conférences et débats avec intervenants spécialistes de la tranche d'âge 16-18 ans.</li> <li>· Ateliers par thèmes : planification de la préparation physique au sein du site d'excellence ; l'entraînement du gardien de but de l'individu vers l'athlète ; utilisation de support vidéo ; participation à des séances de démonstration avec les athlètes du site de Dijon.</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLES</b>	Éric Baradat (entraîneur national), Pierre Terzi (entraîneur adjoint France A en charge de la préparation physique)
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	4 jours de formation soit 15 h 30
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>17-20 septembre 2018</b> au CREPS de Dijon
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation pris en charge par la FFHandball</li> <li>· Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements pris en charge par la FFHandball</li> </ul>
<b>EFFECTIFS</b>	14 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	Invitation FFHandball
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Manhattan Kostreski (ADMIN), <a href="mailto:m.kostreski@ffhandball.net">m.kostreski@ffhandball.net</a></li> <li>· Éric Baradat (PÉDA), <a href="mailto:e.baradat@ffhandball.net">e.baradat@ffhandball.net</a></li> </ul>

# Entraînement de gardiens de but

## Sites d'excellence pôle espoirs

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Intervenants en préparation des gardiens de but des sites d'excellence pôle espoirs
<b>PRÉREQUIS</b>	Être en situation de responsabilité et d'encadrement de groupes réduits ou non d'un site d'excellence pôle espoirs en matière de préparation des gardiens de but
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Informer les intervenants sur les axes prioritaires à développer dans la formation des jeunes gardiens de but.</li> <li>· Renforcer et/ou faire acquérir les outils et situations recommandés dans la formation des jeunes gardiens de but.</li> <li>· Développer les connaissances générales et spécifiques dans la formation des jeunes gardiens de but.</li> <li>· Harmoniser les pratiques de formation et établir les étapes de la formation des jeunes gardiens de but.</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apport de connaissances sur la gestion de la préparation physique pour les gardiens de but dans la tranche d'âge 16-18 ans</li> <li>· Apport de connaissances sur la gestion des séances individuelle, en groupe restreint et ou collectif en matière de gardien de but dans la tranche d'âge 16-18 ans.</li> <li>· Création d'un référentiel technique au poste de gardien de but .</li> <li>· Focus sur le Jeu dans l'aile et ouverture d'un axe de travail sur les tirs lointains en bas en matière d'intention de jeu.</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Conférences et débats avec intervenants spécialistes de la tranche d'âge 16-18 ans</li> <li>· Ateliers par thèmes : planification de la préparation physique au sein du site d'excellence ; l'entraînement du gardien de but de l'individu vers l'athlète ; utilisation de support vidéo ; participation à des séances de démonstration avec les athlètes du site de Besançon</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLES</b>	Sébastien Gardillou (entraîneur national)
<b>DURÉE</b>	3 jours de formation soit 13 h 30
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>18-20 septembre 2018</b> à la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation pris en charge par la FFHandball</li> <li>· Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements pris en charge par la FFHandball</li> </ul>
<b>EFFECTIFS</b>	16 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	Invitation FFHandball
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Manhattan Kostreski (ADMIN), <a href="mailto:m.kostreski@ffhandball.net">m.kostreski@ffhandball.net</a></li> <li>· Éric Baradat (PÉDA), <a href="mailto:e.baradat@ffhandball.net">e.baradat@ffhandball.net</a></li> </ul>

# Logiciel d'analyse vidéo Dartfish

## Responsable de sites d'excellence féminin

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Responsables des sites d'excellence pôle espoirs féminins
<b>PRÉREQUIS</b>	Être en situation de responsabilité d'un site d'excellence pôle espoir féminin
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Informer les intervenants sur les outils embarqués dans la solution Dartfish Live S.</li> <li>· Renforcer et/ou faire acquérir les outils développés en vue d'une exploitation « terrain » auprès des athlètes des sites d'excellence.</li> <li>· Développer les connaissances générales et spécifiques nécessaires à l'exploitation du logiciel Dartfish Live S.</li> <li>· Harmoniser les compétences des acteurs de la formation de « la jeune joueuse »</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apport de connaissances sur l'utilisation des fonctionnalités de Dartfish Live S.</li> <li>· Appropriation des fonctionnalités liées à la gestion des « Tagging », mise en ligne, partage et transmission des informations.</li> <li>· Mise en œuvre et exercices pratiques pour s'approprier les éléments de découpage, de présentation, de montage et de partage.</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<p>Ateliers par thème :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation des séquences d'entraînement de la formation gardien de but (support vidéo)</li> <li>- manipulation et exercices didactiques</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLES</b>	Sébastien Gardillou (entraîneur national), Johann Langlois (formateur Dartfish FFHandball)
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	3 jours de formation soit 16 heures
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>20-22 septembre 2018</b> à Besançon
<b>TARIFS</b>	· Frais de formation et frais annexes (restauration, hébergement et déplacements) pris en charge par la FFHandball
<b>EFFECTIFS</b>	8 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	Invitation FFHandball
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Manhattan Kostreski (ADMIN), <a href="mailto:m.kostreski@ffhandball.net">m.kostreski@ffhandball.net</a> Sebastien Gardillou (PÉDA), <a href="mailto:s.gardillou@ffhandball.net">s.gardillou@ffhandball.net</a>

# Entraînement et performance du joueur en sélection jeune

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Intervenants en pôles espoirs masculins (CTS, CTF...)
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être entraîneur en pôle espoirs masculin</li> <li>· Être éloigné de l'entraînement et du jeu du plus haut niveau jeune</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<p>Développer des compétences dans l'entraînement et dans la mise en œuvre d'un projet de formation et de jeu de performance :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· identifier les exigences du plus haut niveau jeune,</li> <li>· situer son niveau d'expertise pédagogique dans la mise en œuvre de l'entraînement et du management de jeunes athlètes du PPF,</li> <li>· concevoir des évolutions dans sa démarche pédagogique d'entraîneur de pôle,</li> <li>· conduire les joueurs à exprimer pleinement leurs potentialités dans le jeu.</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· apports théoriques : éléments techniques, tactiques et d'éléments méthodologiques</li> <li>· observation de séances d'entraînement et de matches</li> <li>· mise en situation pédagogique tutorée</li> <li>· débriefing d'entraînement</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de présence et de formation Recyclage entraîneur fédéral
<b>RESPONSABLES</b>	Jacky Bertholet, Pascal Person (CTN)
<b>FORMATEURS</b>	Pascal Person, Thierry Jaffiol, Jacky Brun, Marc Ferron, Vincent Griveau, Philippe Schlatter (entraîneurs de la sélection nationale U17 et de la détection fédérale)
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	28 heures
<b>DATES ET LIEUX</b>	Date et lieu à déterminer
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais d'inscription (pédagogiques) : à déterminer</li> <li>· Frais d'hébergement / restauration : à déterminer</li> <li>· Frais de déplacement : à la charge du stagiaire</li> </ul>
<b>EFFECTIFS</b>	6 stagiaires maximum
<b>INSCRIPTIONS</b>	Date limite d'inscription : 25 mai 2018
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Aurélie Guillaumat (ADMIN), <a href="mailto:a.guillaumat@ffhandball.net">a.guillaumat@ffhandball.net</a></li> <li>· Jacky Bertholet (PÉDA), <a href="mailto:j.bertholet@ffhandball.net">j.bertholet@ffhandball.net</a></li> </ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Conseillers techniques sportifs d'État (FFHandball) : — conseillers techniques nationaux — entraîneur nationaux — conseillers techniques régionaux
<b>PRÉREQUIS</b>	Être en situation de poste à la FFHandball ou dans une ligue régionale
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	Déterminés par le responsable la FFHandball
<b>CONTENUS</b>	À déterminer
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLES</b>	Philippe Bana (DTN) Stéphane Debat (directeur pédagogique de l'IFFE)
<b>FORMATEURS</b>	À déterminer
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	À déterminer
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>20-24 mai 2019</b> , lieu à déterminer
<b>TARIFS</b>	· Frais de formation pris en charge par la FFHandball · Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements pris en charge par la FFHandball
<b>EFFECTIFS</b>	60 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	Convocation FFHandball
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	· Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), <a href="mailto:ml.manijean@ffhandball.net">ml.manijean@ffhandball.net</a> · Philippe Bana (PÉDA), <a href="mailto:p.bana@ffhandball.net">p.bana@ffhandball.net</a> · Stéphane Debat (PÉDA), <a href="mailto:s.debat@ffhandball.net">s.debat@ffhandball.net</a>

# Recyclage entraîneurs interrégionaux

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Entraîneurs interrégionaux enfants, jeunes ou adultes souhaitant actualiser leur carte fédérale en fin de validité
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié à la FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans)</li> <li>· Être titulaire du diplôme d'entraîneur interrégional</li> <li>· Entraîner régulièrement une équipe enfants, jeunes ou adultes</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Évaluer les besoins des joueurs en fonction des formes et des modes de jeu</li> <li>· Construire et organiser un projet pour l'équipe dans le cadre du club</li> <li>· Construire et animer des séances pour répondre aux besoins en formation des joueurs</li> <li>· Associer la compétition aux objectifs de formation</li> <li>· Adapter les interventions aux spécificités du public</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Connaissances liées au public</li> <li>· Méthodologie d'observation du jeu et du joueur</li> <li>· Fondamentaux du jeu de la tranche d'âge</li> <li>· Méthodologie de l'entraînement et de l'apprentissage</li> <li>· Gestion d'une équipe et dynamique de groupe</li> <li>· Politique fédérale de détection</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	Suivre la formation
<b>CERTIFICATION</b>	Recyclage pour 5 ans
<b>DURÉE</b>	En centre de formation : 12 h
<b>DATES ET LIEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Colloque Tiby : <b>25-27 octobre 2018</b> à St-Brice-sous-Forêt</li> <li>· École Grand Est : <b>2-4 novembre 2018</b> à Strasbourg</li> <li>· École bretonne des entraîneurs : <b>22-24 mars 2019</b> à Rennes</li> <li>· École méditerranéenne : EIRA <b>7-8 décembre 2018</b>, Plan-de-Cuques</li> <li>· École méditerranéenne : <b>23-25 août 2019</b>, Mouans-Sartoux</li> <li>· Échanges savoyards : <b>23-25 août 2019</b>, lieu à déterminer</li> </ul>
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation IFFE : voir organisateur recyclage labellisé par l'IFFE</li> <li>· Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements à charge du stagiaire</li> </ul>
<b>INSCRIPTIONS</b>	<p>Date limite d'inscription : 1 mois avant la formation</p> <p>Formulaire d'inscription : voir sites internet respectifs des écoles territoriales</p>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Colloque Tiby : Daniel Deherme, <a href="mailto:deherme@me.com">deherme@me.com</a></li> <li>· École Grand Est : Frédéric Demangeon, <a href="mailto:5600000.fdemangeon@ffhandball.net">5600000.fdemangeon@ffhandball.net</a></li> <li>· École bretonne des entraîneurs : Ali Kada, <a href="mailto:5300000.akada@ffhandball.net">5300000.akada@ffhandball.net</a></li> <li>· École méditerranéenne : Claire Brunet, <a href="mailto:6300000@ffhandball.net">6300000@ffhandball.net</a></li> <li>· Échanges savoyards : Franck Cadéi, <a href="mailto:5100000.fcadei@ffhandball.net">5100000.fcadei@ffhandball.net</a></li> </ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Tous types de profils (entraîneurs, dirigeants, salariés, bénévoles...) et tous niveaux
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être âgé au minimum de 18 ans et être licencié à la FFHandball ou à une autre fédération affiliée à l'IHF</li> <li>· Être en situation d'animation ou de responsabilité en club du/des publics spécifiés</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Entretenir et diffuser la culture de formation et d'entraînement du handball français notamment en la présentant en parallèle à une approche internationale</li> <li>· Acquérir des connaissances concernant l'ensemble des pratiques pour répondre aux besoins des différents publics et agir en synergie avec les autres acteurs</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<p>Le concept pédagogique de la formation s'organise autour de 3 thématiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· les approches de la formation et de l'entraînement en France</li> <li>· l'évolution du jeu et des règles</li> <li>· pratiques sociales et performance</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Attestation de formation</li> <li>· Circonstance de recyclage pour animateur, entraîneur régional, interrégional, fédéral</li> </ul>
<b>RESPONSABLES</b>	
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Des séances d'animation, d'entraînement, dirigées par un intervenant expert</li> <li>· Des conférences / exposés par un intervenant présentant une approche en s'appuyant sur son parcours et son expérience</li> <li>· Des débats et tables rondes regroupant des acteurs expérimentés et animés par un formateur</li> <li>· Des ateliers « périphériques » : atelier de pratique, expositions, bornes interactives, présentations d'étude</li> </ul> <p>Durée : 24 heures</p>
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>13-16 décembre 2018</b> à Créteil en parallèle de l'Euro féminin à Paris
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation : 150 € à 450 € selon le pack à déterminer</li> <li>· Frais annexes : restauration, hébergement et déplacements à charge du stagiaire</li> </ul> <p><i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i></p>
<b>EFFECTIFS</b>	300 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	<p>Date limite d'inscription : 23 novembre 2018</p> <p>Formulaire d'inscription : <a href="http://www.eih2018.fr">http://www.eih2018.fr</a></p>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Manhattan Kostreski (ADMIN), <a href="mailto:m.kostreski@ffhandball.net">m.kostreski@ffhandball.net</a></li> <li>· Stéphane Debat (PÉDA), <a href="mailto:s.debat@ffhandball.net">s.debat@ffhandball.net</a></li> </ul>

MAISON  
DU  
HANDBALL

CRÉTEIL - PARIS

13  
16  
DÉC  
2018

EIH

ÉCOLE INTERNATIONALE  
DE HANDBALL

ENTRAÎNEUR  
ARBITRE  
DIRIGEANT

INNOVATION  
SPECTACLE  
PERFORMANCE



iledeFrance



INSCRIPTIONS SUR  
[WWW.EIH2018.FR](http://WWW.EIH2018.FR)

PACK 3 MATCHS INCLUS  
1/2 FINALES + FINALE  
EURO 2018 FÉMININ



FFHANDBALL

FORMATIONS

**FORMATEURS  
ET RESPONSABLES  
DE FORMATION**



# Responsable d'organisme de formation

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Salariés ou élus bénévoles impliqués dans la responsabilité pédagogique et/ou administrative d'un organisme de formation territorial (2 personnes maximum par territoire régional)
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans)</li> <li>· Faire partie de l'équipe de direction ou de pilotage de l'organisme de formation (OF) territorial (créé ou en émergence)</li> <li>· Être en situation de responsabilité pédagogique ou administrative de l'OF territorial</li> </ul>
<b>COMPÉTENCES VISÉES</b>	<p>À la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>— appréhender les droits et obligations d'un OF dispensateur de formations professionnelle continue,</li> <li>— faire face aux nouvelles exigences de la formation professionnelle continue pour un OF territorial,</li> <li>- connaître et mettre en place des solutions de financement pour accompagner les parcours de formation (bénévoles ou salariés)</li> <li>- mettre en place une organisation et un dispositif pour encadrer et faire fonctionner un OF territorial</li> <li>- s'inscrire dans un processus d'habilitation et d'évaluation d'un OF et d'une formation professionnelle initiale et/ou continue</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Utilité et opportunité de mettre en place un OF au sein d'une ligue</li> <li>· Droits et obligations d'un OF dispensateur de formation professionnelle continue (formalisme): déclaration d'activité, règlement intérieur, publicité, BPF...</li> <li>· Nouvelle loi de 2014 sur la formation professionnelle et de modernisation sociale</li> <li>· Décret qualité sur le financement de la formation professionnelle (normes OF)</li> <li>· Politique de la branche sport vis-à-vis des financements de la formation professionnelle : dispositifs, règles, et critères OPCA (Uniformation)</li> <li>· Types et modalités des demandes de financement OPCA : actions individuelles ou collectives, contrats et période de professionnalisation, CPF, CPA...</li> <li>· Dispositifs d'emplois aidés : CUI-CAE, emplois d'avenir, groupements d'employeurs</li> <li>· Métiers d'un OF (emplois / fonctions / statuts) : responsable territorial, coordonnateur de formation, formateur, tuteur, assistant(e) de formation</li> <li>· Processus d'habilitation pour le portage d'un diplôme</li> </ul>

## ...responsable d'organisme de formation

<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques</li><li>· Rencontres avec des professionnels</li><li>· Témoignages, débats et échanges</li><li>· Mises en situation</li></ul>
<b>RESPONSABLES</b>	Stéphane Debat (CTN, directeur pédagogique de l'IFFE) Nicolas Barbeau (directeur administratif et financier de l'IFFE)
<b>FORMATEURS</b>	Nicolas Barbeau, Brigitte Blois, Stéphane Debat, Bruno Roland, Soizic Retailleau (responsable nationale grands-comptes Uniformation), Bruno Corcagnini (responsable qualité de l'offre de formation Uniformation), Frédéric Steinberg (chef de bureau Emploi au Ministère des sports (module 2))
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	4 sessions de 4 jours : 4 x 14 h = 56 heures
<b>DATES ET LIEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· <b>10-11 octobre 2018</b> à Créteil (MDH)</li><li>· <b>23-24 janvier 2019</b> à Créteil (MDH)</li><li>· <b>10-11 avril 2019</b> à Créteil (MDH)</li><li>· <b>12-13 juin 2019</b> à Créteil (MDH)</li></ul>
<b>ÉVALUATION</b>	Attestation de présence
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>TARIFS</b>	Frais de formation (administratifs et pédagogiques) et frais annexes (déplacements, restauration et hébergement) pris en charge par la FFHandball <i>Financement au titre d'une action collective nationale auprès de l'OPCA Uniformation</i>
<b>EFFECTIFS</b>	25 personnes
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Manhattan Kostreski (ADMIN), <a href="mailto:m.kostreski@ffhandball.net">m.kostreski@ffhandball.net</a></li><li>· Stéphane Debat – tél : 07 76 74 00 66 - <a href="mailto:s.debat@ffhandball.net">s.debat@ffhandball.net</a></li><li>· Nicolas Barbeau – tél : 06 35 55 44 88 – <a href="mailto:n.barbeau@ffhandball.net">n.barbeau@ffhandball.net</a></li></ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Salariés ou bénévoles impliqués dans des actions de coordination de formation d'entraîneur, d'arbitre, de dirigeant
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans)</li> <li>Être titulaire de la qualification « formateur »</li> <li>Faire partie d'une équipe de formation territoriale</li> <li>Être en situation de gestion de formation et faire partie d'une équipe pédagogique attestée par le CTS en charge de la formation et/ou le responsable territorial de formation</li> <li>Avoir une structure d'accueil et proposer un tuteur (du service territorial de formation)</li> </ul>
<b>COMPÉTENCES VISÉES</b>	<p>À la fin de la formation, le stagiaire sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>concevoir en responsabilité une formation dans l'alternance,</li> <li>concevoir des documents de formation,</li> <li>gérer une équipe de formation (formateurs, tuteurs)</li> <li>s'appuyer sur les outils d'Internet et une plateforme de formation à distance</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ingénieries de formation et modalités de transmission</li> <li>Différents parcours en lien avec les publics cibles</li> <li>Documentation utilisée : référentiel coordonnateur, référentiel entraîneur régional, animateur d'école d'entraîneur, référentiel dirigeant (ressources et parcours coordonnateur)</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apports théoriques (cf. référentiel)</li> <li>Rencontres avec des professionnels</li> <li>Débats et mises en situation</li> <li>Mises en situation</li> </ul>
<b>RESPONSABLES</b>	<p>Coordonnateur de formation : Aurélien BOUTIER</p>
<b>FORMATEURS</b>	<p>Formateurs : Aurélien BOUTIER, Aurore Piot et Patricia Favard          Coordinateurs : Aurélien BOUTIER, Aurélien Delord, Bruno Roland</p>
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation transversale : 16 h (formation transversale)</li> <li>Formation personnalisée : entraîneur, arbitre ou dirigeant : 16 h (formation personnalisée : entraîneur, arbitre ou dirigeant)</li> <li>Formation en structure : 20 h au minimum</li> <li>Temps en FOAD : 8 h</li> <li>Tutorat (entretien, en situation, à distance) : 15 h au minimum</li> <li>Total : 85 h</li> </ul>

IL N'Y AURA PAS DE SESSION



(© FFHandball / S. Pillaud)

ON EN 2018-2019.

<b>EVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Suivre la formation</li><li>· Participer à toutes les circonstances de formation sur maximum de 2 ans</li><li>· Attestation par le CTS en charge de la formation, ou le responsable territorial de formation, de la capacité du coordonnateur à gérer un dispositif de formation en responsabilité</li></ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Obtention de la carte « Coordonnateur » délivrée par le directeur pédagogique de l'IFFE (durée de validité 5 ans)
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Frais de formation (centre + FOAD) : salariés 750 €, bénévoles 400 €</li><li>· Frais annexes : déplacements, restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball</li></ul> <i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i>
<b>EFFECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Module 1 : 20 personnes</li><li>· Module 2 : 20 personnes</li></ul>
<b>INSCRIPTIONS</b>	Formulaire d'inscription : <a href="https://ffhandball-formation.sportteef.com">https://ffhandball-formation.sportteef.com</a>
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), <a href="mailto:ml.manijean@ffhandball.net">ml.manijean@ffhandball.net</a></li><li>· Brigitte Blois (PÉDA), <a href="mailto:b.blois@ffhandball.net">b.blois@ffhandball.net</a></li></ul>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Salariés ou bénévoles impliqués dans des actions de formation d'entraîneur, d'arbitre, de dirigeant souhaitant ou faisant partie d'une équipe de formation territoriale
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être licencié FFHandball (être âgé au minimum de 18 ans)</li> <li>Être titulaire du certificat territorial « Animateur de formation » ou attestation équivalente</li> <li>Être en situation d'animation de séquence(s) de formation attestée par le CTS en charge de la formation et/ou le responsable territorial de formation</li> <li>Avoir une structure d'accueil et choisir un tuteur (du service territorial de formation titulaire de la qualification « formateur » ou « coordonnateur de formation »)</li> </ul>
<b>COMPÉTENCES VISÉES</b>	À la fin de la formation, le stagiaire sera capable de conduire une action de formation en responsabilité (concevoir, animer et évaluer une action de formation, intégrer les ressources des parcours de formation à distance) dans l'alternance
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Stratégies d'intervention en formation d'adultes + combinaison et complémentarité des différents temps de l'alternance</li> <li>Ressources en lien avec les publics cibles (« Livret de l'animateur », « Kit accueil », référentiel formateur, ressources et parcours du formateur sur Campus des handballeurs)</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Apports théoriques (documentation) et pratiques</li> <li>Rencontres avec des professionnels formateurs</li> <li>Débats et échanges</li> <li>Mises en situation</li> </ul>
<b>RESPONSABLE</b>	Brigitte Blois (CTN)
<b>FORMATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Session A : Laetitia Fiori, Hervé Vigor, Aurore Piot ou Patricia Favard (FOAD), Brigitte Blois, Mourad Ouazir (sous réserve qu'il y ait un public dirigeant)</li> <li>Session B : Jérôme Briois, Aurore Piot ou Patricia Favard (FOAD), Brigitte Blois, Olivier Weber, Benjamin Chatard (sous réserve qu'il y ait un public dirigeant), Jérôme Maujean</li> </ul>
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>2 modules de 3 jours (20 h) et 2 jours (10 h) = 30 h</li> <li>Temps de formation en structure : 20 h</li> <li>Temps en FOAD : 10 h (6h + 4h)</li> <li>Tutorat (entretien, en situation, à distance) : 17 h + certification : 1 h</li> <li>Total : 78 h</li> </ul>
<b>DATES ET LIEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Session A – module 1 Formateur dans l'alternance : <b>7-9 janvier 2019</b> à Créteil (MDH)</li> <li>– module 2 Formateur digital : <b>25-26 février 2019</b> à Créteil (MDH)</li> <li>Session B – module 1 Formateur dans l'alternance : <b>29-31 mars 2019</b> à Créteil (MDH)</li> <li>– module 2 Formateur digital : <b>13+14 mai 2019</b> à Créteil (MDH)</li> </ul>



(© FFHandball / S. Pillaud)

## ÉVALUATION

- Suivre la formation
- Participer à toutes les circonstances de formation sur une durée maximum d'1 an
- Attestation par le CTS en charge de la formation ou le responsable territorial de formation et de l'emploi, de la capacité du formateur à conduire une action de formation en responsabilité
- Certification à distance : production et présentation d'un ruban pédagogique, suivi d'un entretien

## CERTIFICATION

Obtention de la carte « Formateur » délivrée par le CTN ou directeur pédagogique de l'IFFE (durée de validité : 5 ans)

## TARIFS

- Frais de formation (centre + FOAD) : salariés 520 €, bénévoles 280 €
  - Frais annexes : déplacements, restauration et hébergement à la charge du stagiaire
- Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation*

## EFFECTIFS

15 personnes par session

## INSCRIPTIONS

Dates limites d'inscription : 21 janvier 2019 (session A)  
et 22 avril 2019 (session B)  
Formulaire d'inscription : <https://ffhandball-formation.sportteef.com>

## RENSEIGNEMENTS

- Marie-Lucienne Manijeau (ADMIN), [ml.manijeau@ffhandball.net](mailto:ml.manijeau@ffhandball.net)
- Brigitte Blois (PÉDA), [b.blois@ffhandball.net](mailto:b.blois@ffhandball.net)

<b>PUBLIC VISÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personne (professionnel ou bénévole) impliquée dans des actions de formation d'encadrement sportif, d'arbitres, de dirigeants, des offres de pratiques.</li> </ul>
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À l'entrée en formation :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- être licencié, majeur</li> <li>- faire partie d'une équipe de formation territoriale</li> </ul> </li> <li>- posséder une connaissance / expérience des publics à former</li> <li>- être titulaire du certificat Animateur de formation</li> <li>- Pendant la formation :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- avoir une structure d'accueil (un OF)</li> </ul> </li> </ul>
<b>COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire un parcours de formation en blended-learning</li> <li>- Créer des ressources avec les outils de Campus des handballeurs en fonction d'objectifs pédagogiques</li> <li>- Animer des séquences de formation à distance</li> <li>- Animer une formation en utilisant un tableau numérique Individualiser la formation</li> <li>- À la fin de la formation, le stagiaire sera capable de produire en autonomie des contenus numériques et/ou multimédias de formation pour alimenter les temps de formation présentiel et/ou à distance et d'animer des séquences de formation à distance avec des outils numériques</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les outils de la plateforme de formation, la classe virtuelle, le tableau numérique à des fins de formation</li> <li>- Scénariser et animer une classe virtuelle</li> <li>- Utiliser un tableau numérique pour enrichir les séquences en présentiel Les différentes de l'alternance Utiliser et créer des outils de suivi de l'apprenant</li> <li>- Les stratégies de construction de ressources en fonction d'objectifs pédagogiques et des publics d'intervention en formation d'adultes</li> <li>- Les ressources numériques en lien avec les publics cibles</li> <li>- Documentation utilisée : parcours et ressources du formateur digital sur Campus des handballeurs</li> </ul>
<b>RESPONSABLE</b>	Brigitte Blois (CTN)
<b>FORMATEURS</b>	2-3 formateurs minimum (CTS, cadres de droit privés)
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en stage présentiel : 10 h -</li> <li>- en FOAD : 4h</li> <li>- tutorat à distance en classe virtuelle : 2 h / stagiaire par les formateurs de ce module</li> </ul> <p>La formation (présentiel + distanciel et accompagnement) se déroule sur une période de 3 mois</p>



(© FFHandball)

<p><b>DATES ET LIEUX</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>8-9 novembre 2018</b> à Créteil (MDH)</li> <li>· <b>25-26 février 2019</b> à Créteil (MDH)</li> <li>· <b>13-14 mai 2019</b> à Créteil (MDH)</li> </ul>
<p><b>ÉVALUATION</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Évaluation interne : bilan des stagiaires et de l'équipe d'encadrement, nombre de participants, nombre de territoires impactés, nombre de cartes délivrées, répartition par publics cibles (professionnels / bénévoles).</li> <li>· Évaluation externe : bilan des stagiaires, communication des productions</li> </ul>
<p><b>CERTIFICATION</b></p>	<p>Attestation délivrée par l'IFFE</p> <p>Participer à toutes les circonstances de formation (présentiel, distanciel, tutorat) sur une durée de 3 mois</p>
<p><b>TARIFS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation (centre + FOAD) : salariés 182 €, bénévoles 98 €</li> <li>· Frais annexes : déplacements, restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball</li> </ul> <p><i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Uniformation</i></p>
<p><b>EFFECTIFS</b></p>	<p>15 personnes par session</p>
<p><b>INSCRIPTIONS</b></p>	<p>Dates limites d'inscription : 1 mois avant le début de la formation</p> <p>Inscription sur Campus des handballeurs</p>
<p><b>RENSEIGNEMENTS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Marie-Lucienne Manijean (ADMIN), <a href="mailto:ml.manijean@ffhandball.net">ml.manijean@ffhandball.net</a></li> <li>· Brigitte Blois (PÉDA), <a href="mailto:b.blois@ffhandball.net">b.blois@ffhandball.net</a></li> </ul>



FORMATIONS

# JUGES-ARBITRES ET JUGES



<b>PUBLIC VISÉ</b>	Juges-arbitres de grade national
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Être juge-arbitre, qualifié médicalement et inscrit sur la liste de la CCA pour la saison en cours</li> <li>· Accession de l'arbitre régional 1 (R1) ou territorial (T1) ou sur proposition de joueurs performance</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Maîtriser l'arbitrage de rencontres N1F, N2M, N2F et N3M</li> <li>· Organiser sa fonction du juge-arbitre</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Bilan de la saison passée</li> <li>· Consignes et informations CCA</li> <li>· Rapports de juges-arbitres</li> <li>· Règles de jeu</li> <li>· Technique arbitrage : travail vidéo</li> <li>· Outils d'évaluation mise à jour en lien avec le référentiel de compétences</li> <li>· Entretiens individuels</li> <li>· Environnement et règlements en vigueur</li> </ul>
<b>ANIMATEURS SECTEUR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Secteur Nord-Est : Denis Keller</li> <li>· Secteur Sud-Est : Pierre Boyer</li> <li>· Secteur Nord-Ouest : Philippe Caradec</li> <li>· Secteur Sud-Ouest : Claude Thepot</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Tests écrits à chaque session (QCM de 30 questions sur règles de l'arbitrage)</li> <li>· Test physique : Shuttle Run</li> </ul>
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	Validation de la qualification fédérale « juge-arbitre national de secteur » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)

**DATES ET LIEUX**



- Session de début de saison : **1er-2 septembre 2018** (12 h)  
 sud-est : Sainte-Tulle (04) et Guiherand-Granges (07)  
 sud-ouest : Bordeaux (33)  
 nord-est : Troyes (10)  
 nord-ouest : Angers (49)
- Session de mi-saison : **24-25 février 2018** (12 h)
- Total : 24 h

**TARIFS**

- Frais de formation, restauration et hébergement : pris en charge par la FFHandball-CCA
- Frais de déplacement : pris en charge par le stagiaire

**EFFECTIFS**

- sud-est : 27
- sud-ouest : 32
- nord-est : 58
- nord-ouest : 47

**INSCRIPTIONS**

Sur convocation de la FFHandball (commission centrale d'arbitrage)

**RENSEIGNEMENTS**

Joëlle Marteau (ADMIN), [j.marteau@ffhandball.net](mailto:j.marteau@ffhandball.net)

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Juges-arbitres de grade fédéral
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Être juge-arbitre, qualifié médicalement et inscrit sur la liste de la CCA pour la saison en cours</li> <li>· Accession du juge-arbitre national</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Maîtriser l'arbitrage de rencontres N2M, N2F, N1M, N1F et D2F</li> <li>· Organiser sa fonction de juge-arbitre</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Bilan de la saison passée</li> <li>· Consignes et informations CCA</li> <li>· Rapports de juges-arbitres</li> <li>· Règles de jeu</li> <li>· Technique arbitrage : travail vidéo</li> <li>· Présentation fiche d'évaluation mise à jour en lien avec le référentiel de compétences</li> <li>· Entretiens individuels</li> <li>· Environnement et règlements en vigueur</li> </ul>
<b>RESPONSABLE</b>	Didier Corgne
<b>COORDONNATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Fédéral nord : Cédric Testa</li> <li>· Fédéral sud : Frédéric Becard</li> <li>· Avenir excellence : Philippe Michel, Laurent Reveret, Gaël Serandour</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Tests écrits à chaque session (QCM de 30 questions sur règles de l'arbitrage)</li> <li>· Test physique : Shuttle Run</li> </ul>
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	Validation de la qualification fédérale « juge-arbitre fédéral » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)



**DATES ET LIEUX**

- Session de début de saison (12 h) :  
**31 août-1er septembre 2018** à Créteil (MDH)  
ou **1er-2 septembre 2018** à Créteil (MDH)  
dont JA fédéraux avenir excellence
  - Session de mi-saison (12 h) : **24-25 février 2018**
- Total : 24 h

**TARIFS**

- Frais de formation, restauration et hébergement : pris en charge par la FFHandball-CCA
- Frais de déplacement : pris en charge par le stagiaire

**EFFECTIFS**

144 stagiaires

**INSCRIPTIONS**

Sur convocation de la FFHandball (commission centrale d'arbitrage)

**RENSEIGNEMENTS**

Joëlle Marteau (ADMIN), [j.marteau@ffhandball.net](mailto:j.marteau@ffhandball.net)

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Juges-arbitres de grade national pré-élite
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Être juge-arbitre, qualifié médicalement et inscrit sur la liste de la CCA pour la saison en cours</li> <li>· Accession du juge-arbitre fédéral</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Maîtriser l'arbitrage de rencontres N1M, D2F, proligue, LFH et Lidl Starligue en relation avec le référentiel</li> <li>· Organiser sa fonction de juge-arbitre</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Bilan de la saison passée</li> <li>· Consignes et informations CCA : support vidéo, powerpoint, cours magistraux</li> <li>· Technique arbitrage : travail vidéo, échanges sur des thèmes précis</li> <li>· Environnement et règlements en vigueur</li> <li>· Cours sur la préparation physique et hygiène de vie</li> </ul>
<b>RESPONSABLE</b>	Hervé Vigor
<b>FORMATEURS</b>	Gaël Serandour, Laurent Reveret et différents intervenants
<b>DATES ET LIEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Session de début de saison (12 h) : <b>18-19 août 2018</b> à Dijon</li> <li>ou <b>25-26 août 2018</b> à Dijon</li> <li>· Session de mi-saison (16 h) : <b>9-11 février 2018</b> à Noisy-le-Grand</li> </ul> <p>Total : 40 h</p>
<b>ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Tests écrits à chaque session (QCM de 30 questions sur règles de l'arbitrage)</li> <li>· Tests physiques : Shuttle Run</li> <li>· Tests vidéos</li> </ul>
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	Validation de la qualification fédérale « juge-arbitre pré-élite » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation (session de mi-saison) : 180 €</li> <li>· Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball-CCA</li> </ul>
<b>EFFECTIF</b>	12 stagiaires
<b>INSCRIPTION</b>	Sur convocation de la FFHandball (commission centrale d'arbitrage)
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Joëlle Marteau (ADMIN), <a href="mailto:j.marteau@ffhandball.net">j.marteau@ffhandball.net</a>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Juges-arbitres de grade national élite
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Être juge-arbitre, qualifié médicalement et inscrit sur la liste de la CCA pour la saison en cours</li> <li>· Accession du juge-arbitre pré-élite</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Maîtriser l'arbitrage de rencontres issues du secteur professionnel (Lidl Starligue, Proligue, LFH) + N1M et D2F en relation avec le référentiel</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Bilan de la saison passée</li> <li>· Consignes et informations CCA : support vidéo, powerpoint, cours magistraux</li> <li>· Technique arbitrage : travail vidéo, échanges sur des thèmes précis</li> <li>· Environnement et règlements en vigueur</li> <li>· Cours sur la préparation physique et hygiène de vie</li> </ul>
<b>RESPONSABLE</b>	François Garcia
<b>FORMATEURS</b>	François Garcia, Alain Dessertenne et intervenants extérieurs
<b>DATES ET LIEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Session de début de saison(12 h) : <b>18-19 août 2018</b> à Dijon ou <b>25-26 août 2018</b> à Dijon</li> <li>· Session de mi-saison : <b>26-28 janvier 2018</b> à Noisy-le-Grand (16 h)</li> <li>· Session de fin de saison : <b>1er-3 juin 2018</b>, lieu à définir (12 h)</li> <li>Total : 40 h</li> </ul>
<b>ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Tests écrits à chaque session (QCM de 30 questions sur règles de l'arbitrage)</li> <li>· Tests physiques : Shuttle Run</li> <li>· Tests vidéos</li> </ul>
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	Validation de la qualification fédérale « juge-arbitre élite » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation : 250 € pour la session de mi-saison et 250 € pour celle de fin de saison</li> <li>· Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball-CCA</li> </ul>
<b>EFFECTIF</b>	34 stagiaires
<b>INSCRIPTION</b>	Sur convocation de la FFHandball (commission centrale d'arbitrage)
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Joëlle Marteau (ADMIN), <a href="mailto:j.marteau@ffhandball.net">j.marteau@ffhandball.net</a>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Juges-arbitres, entraîneurs et dirigeant souhaitant devenir juges délégués fédéraux
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Poser sa candidature par courrier</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<p>Assurer l'encadrement d'une rencontre de D2F et N1M</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· avant : animation de la réunion technique, renseignement FDME, relation avec les juges-arbitres, contact avec l'organisateur</li> <li>· pendant : régulation des bancs, contrôle travail des officiels de table marque</li> <li>· après : clôture FDME, établissement d'un rapport d'incident</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Bilan de saison passée</li> <li>· Évolution des groupes</li> <li>· Exigences de résultat vis-à-vis de la mission</li> <li>· Établissement d'un rapport d'incident</li> <li>· Interventions sur les bancs de remplacement</li> <li>· Actions à mener sur milieu hostile</li> <li>· Contrôle du matériel de table</li> <li>· Processus de travail sur FDME et feuille de table</li> <li>· Observations de situations vidéos</li> <li>· Évolution de la fonction du juge délégué</li> <li>· Collaboration avec les secteurs CCA</li> </ul>
<b>RESPONSABLE</b>	Alain Desplaces
<b>FORMATEURS</b>	Alain Desplaces + formateurs extérieurs
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>1er-2 septembre 2018</b> à Dijon (10 h)
<b>ÉVALUATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Tests écrits à chaque session (QCM de 30 questions sur règles de l'arbitrage et sur le rôle et missions du juge délégué national)</li> <li>· Mise en situation sur match officiel</li> </ul>
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	Validation de la qualification fédérale « juge délégué national » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation : pris en charge par la FFHandball-CCA</li> <li>· Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball-CCA</li> </ul>
<b>EFFECTIF</b>	32 stagiaires
<b>INSCRIPTION</b>	Candidature par courrier adressé à la FFHandball, à l'attention de la présidente de la CCA précisant parcours sportif, associatif et professionnel ainsi que sa motivation pour la mission
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Joëlle Marteau (ADMIN), <a href="mailto:j.marteau@ffhandball.net">j.marteau@ffhandball.net</a>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Juges-arbitres, entraîneurs, dirigeants, juges superviseurs nationaux et juges délégués fédéraux souhaitant devenir juges délégués techniques
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Être juge délégué fédéral et/ou poser sa candidature par courrier</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<p>Assurer l'encadrement d'une rencontre du secteur professionnel (Lidl Starligue, Proligue, LFH)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· avant : relations avec l'organisateur, les juges-arbitres, animation d'une réunion technique, contrôle FdME</li> <li>· pendant : régulation des bancs, arrêt match si litige, évaluation du binôme de juges-arbitres, contrôle travail des officiels de table marque</li> <li>· après : clôture antidopage, contrôle FdME, établissement d'un rapport d'incident</li> </ul> <p>Réaliser avec les juges-arbitres un entretien d'après-match portant sur leur prestation en vue d'établir un rapport d'observation</p>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Bilan de la saison passée</li> <li>· Composition et évolution des groupes</li> <li>· Exigences de résultat vis-à-vis de la mission</li> <li>· Consignes pour améliorer l'évaluation des binômes de juges-arbitres (forme et fond)</li> <li>· Échanges sur l'observation des juges-arbitres</li> <li>· Observations sur mises en situation via séquences vidéos</li> <li>· Mise en pratique sur rencontres (matches amicaux)</li> <li>· Interventions sur bancs de remplacement</li> <li>· Analyse de séquences vidéo</li> </ul>
<b>RESPONSABLE</b>	François Garcia
<b>FORMATEURS</b>	François Garcia, Alain Dessertenne + intervenants extérieurs
<b>DATES ET LIEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Session de début de saison (12 h) : <b>18-19 août 2018</b> ou <b>25-26 août 2018</b> à Dijon</li> <li>· Session de mi-saison : <b>26-28 janvier 2018</b> à Noisy-le-Grand (16 h)</li> </ul> <p>Total : 28 h</p>
<b>ÉVALUATION</b>	· Tests écrits + vidéo
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	Validation de la qualification fédérale « juge délégué technique » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Frais de formation : pris en charge par la FFHandball-CCA</li> <li>· Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball-CCA</li> </ul>
<b>EFFECTIF</b>	27 stagiaires
<b>INSCRIPTION</b>	Faire partie de la liste des délégués techniques validée lors de conseil de promotion annuel
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Joëlle Marteau (ADMIN), <a href="mailto:j.marteau@ffhandball.net">j.marteau@ffhandball.net</a>

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Juges-arbitres, juges délégués, entraîneurs et dirigeants souhaitant devenir juges superviseurs nationaux
<b>PRÉREQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être licencié FFHandball</li> <li>· Être juge délégué technique, juge délégué national, juge-arbitre et/ou poser sa candidature par courrier</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Assurer l'évaluation d'un binôme et d'un juge délégué</li> <li>· Engager des axes de progrès pour des juges-arbitres, juges délégués techniques ou juges délégués nationaux</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Bilan de saison passée</li> <li>· Évolution des groupes, rappel des exigences de performance</li> <li>· Contenu de la mission du juge superviseur</li> <li>· Bilan des retours vidéo et utilisation du référentiel dans les commentaires, tri et observation d'une rencontre</li> <li>· Évolution de la fiche d'évaluation et son tutoriel, travail des items, illustration, indicateurs</li> <li>· Observations situations vidéos</li> <li>· Communication</li> </ul>
<b>RESPONSABLE</b>	Christian Rostein
<b>FORMATEURS</b>	Christian Rostein, Jean-François Collober + intervenants extérieurs
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>8-9 septembre 2018</b> à Créteil (MDH) Total : 10 h
<b>ÉVALUATION</b>	Tests écrit et vidéo sur le rôle et mission du juge superviseur national



(© Marc Arnaudy)

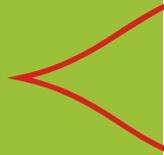
<b>CERTIFICATION / CARTE</b>	Validation de la qualification fédérale « juge superviseur » via l'inscription sur la liste dédiée de la commission centrale d'arbitrage (CCA)
<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Frais de formation : pris en charge par la FFHandball-CCA</li><li>· Frais annexes : déplacement, restauration et hébergement pris en charge par la FFHandball-CCA</li></ul>
<b>EFFECTIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· sud-est : 9</li><li>· sud-ouest : 12</li><li>· nord-est : 11</li><li>· nord-ouest : 14</li></ul>
<b>INSCRIPTION</b>	Candidature par courrier adressé à la FFHandball, à l'attention de la présidente de la CCA, précisant parcours sportif, associatif et professionnel ainsi que sa motivation pour la mission
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Joëlle Marteau (ADMIN), <a href="mailto:j.marteau@ffhandball.net">j.marteau@ffhandball.net</a>

# Chargé de mission arbitrage

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Personnels salariés des territoires (ligues ou comités)
<b>PRÉREQUIS</b>	Avoir un statut de CTF (conseiller technique fédéral) chargé de mission arbitrage
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Identifier les objectifs et les composantes du plan de réforme de l'arbitrage</li> <li>· Saisir et intégrer ses dimensions et ses intérêts stratégiques pour le plan de développement territorial et des clubs (règlements fédéraux, formation...)</li> <li>· Identifier les attentes et besoins des clubs de son territoire en matière d'arbitrage</li> <li>· Dégager des priorités, arrêter des stratégies en matière de recrutement et de déploiement des nouvelles offres de formation de l'arbitrage</li> <li>· Formaliser un projet de déploiement dans le cadre du pacte de développement fédéral arbitrage</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· La réforme fédérale de l'arbitrage</li> <li>· Les formations à développer pour la mise en place de la réforme sur les territoires</li> <li>· La gestion de l'arbitrage sur son territoire</li> <li>· La formation des juges-arbitres</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Alternance de temps de diffusion de connaissances (en commun) et de temps de travail par problématique professionnelle</li> <li>· Témoignages des acteurs nationaux (politique et stratégique) et territoriaux en termes d'échanges de bonnes pratiques en émergence avec des débats et échanges</li> <li>· Accompagnement personnalisé territorial réalisé en région</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLES</b>	Alain Koubi, François Garcia (directeur national de l'arbitrage)
<b>FORMATEURS</b>	Sylvie Borrotti, Alain Koubi, Paul Charlemagne, François Garcia, Stéphane Dabt, Alain Dessertenne, Laurent Reveret
<b>DURÉE</b>	2,5 jours de formation, soit 18 h
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>7-11 novembre 2018</b> à Créteil (MDH)
<b>TARIFS</b>	· Frais de formation et frais annexes (déplacement, restauration et hébergement) pris en charge par la FFHandball
<b>EFFECTIF</b>	22 personnes
<b>INSCRIPTION</b>	Sur invitation de la FFHandball
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Joëlle Marteau (ADMIN), <a href="mailto:j.marteau@ffhandball.net">j.marteau@ffhandball.net</a> Alain Koubi (ADMIN), <a href="mailto:a.koubi@ffhandball.net">a.koubi@ffhandball.net</a>

FORMATIONS

# DIRIGEANTS



# Accès aux responsabilités : « Réussir au féminin »

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Dirigeantes en responsabilité dans un territoire (ligue ou comité)
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· S'engager et renforcer son engagement au sein du mouvement sportif</li> <li>· Appréhender les stratégies d'accès aux postes à responsabilité</li> <li>· Être dans une dynamique d'évolution et de changement</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Résistance au changement</li> <li>· Fonctionnement des comportements</li> <li>· Écoute et principes de communication</li> <li>· Principes de la motivation</li> <li>· S'avoir s'affirmer, savoir dire non</li> <li>· Travail d'équipe, caractéristiques d'un groupe</li> <li>· Compétences managériales et gestion des conflits</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques</li> <li>· Débats et échanges</li> <li>· Mises en situation</li> <li>· Accompagnement dans la prise de fonction</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLE</b>	Béatrice Barbusse
<b>FORMATEURS</b>	Experts de Femix Sports et intervenants extérieurs
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	1 module de 14 h en centre de formation
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>27-28 octobre 2018</b> à Créteil (MDH)



<b>TARIFS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Frais de formation : 100 € (par la ligue, comité et/ou club concernés)</li><li>· Frais annexes :<ul style="list-style-type: none"><li>– restauration et hébergement = 125 €, sauf demande effectuée auprès de l'OPCA (sur justificatifs)</li><li>– déplacements : pris en charge par la FFHandball</li></ul></li></ul> <p><i>Possibilités de financement par l'OPCA de branche Unifomation</i></p>
<b>EFFECTIFS</b>	20 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	Appel à candidatures Date limite d'inscription : 1 mois avant la date de session
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Simon Renouf (ADMIN), <a href="mailto:s.renouf@ffhandball.net">s.renouf@ffhandball.net</a> Béatrice Barbusse (PÉDA), <a href="mailto:b.barbusse@ffhandball.net">b.barbusse@ffhandball.net</a>

# Référent territorial QPV / ZRR

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Dirigeants, salariés de club agissant en QPV (Quartier Politique de la Ville) ou en ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) Pilotes des « pôles services aux clubs » territoriaux.
<b>PRÉ-REQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Agir ou avoir un projet d'action en QPV ou ZRR.</li><li>· Être recommandé par son territoire d'appartenance.</li></ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Identifier et valoriser les actions et acteurs handball en QPV/ZRR</li><li>· Favoriser l'ancrage des clubs dans leur environnement comme des acteurs citoyens par le handball.</li><li>· Ébaucher la mise en place d'un réseau de clubs en lien avec les territoires</li><li>· Structurer une politique de services aux clubs QPV/ZRR</li></ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Échanges de bonnes pratiques.</li><li>· Présentation de la fédération et de ses actions de services aux clubs.</li><li>· Freins, leviers, opportunités, besoins des acteurs pour répondre aux attentes des citoyens de leurs territoires par la mise en place d'offre de pratique et de service.</li><li>· Implication des clubs dans le programme d'animation périphérique de l'EHF Euro 2018.</li><li>· Comment créer un réseau d'acteur locaux investis et relais.</li></ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques.</li><li>· Débats et échanges.</li><li>· Plénière/ Ateliers participatifs</li></ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLES</b>	Thierry Gaillard, Marie-Christine Biojout Hugues Augier (coordonnateur)
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	1 module de 14 h en centre de formation
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>2-4 novembre 2018</b> à Créteil (MDH)
<b>TARIFS</b>	Frais de formation et frais annexes pris en charge par la FFHandball
<b>EFFECTIFS</b>	26 personnes clubs (2 par territoire) et 13 pilotes des pôles services aux clubs
<b>INSCRIPTIONS</b>	Convocation FFHandball
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Hughes Augier (ADMIN), <a href="mailto:h.augier@ffhandball.net">h.augier@ffhandball.net</a> Thierry Gaillard (PÉDA), <a href="mailto:t.gaillard@ffhandball.net">t.gaillard@ffhandball.net</a>

# Référent territorial service civique

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Tuteurs de personnes ressources des territoires et service civique via l'agrément national FFHandball ayant participé à au moins une formation tuteur IFFE ou en DDCCS .
<b>PRÉ-REQUIS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Être personne ressource du territoire.</li> <li>· Être ou avoir été tuteur d'un ou plusieurs volontaire(s) service civique au sein d'une structure FFHandball agréée.</li> <li>· Avoir suivi une formation tuteur.</li> </ul>
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Accompagner la création d'un réseau « relais » auprès des acteurs handball souhaitant ou étant investis dans des projets service civique.</li> <li>· Outiller les futurs référents tuteurs pour un accompagnement de proximité qualitatif.</li> <li>· Identifier la place, le rôle et les missions du référent tuteur dans le réseau territorial et national handball.</li> <li>· Participer au bon fonctionnement de la chaîne qualité autour du dispositif service civique.</li> <li>· Identifier des bonnes pratiques.</li> <li>· Accompagner les structures handball souhaitant s'investir sur le dispositif.</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Rappel des fondamentaux et des principes du dispositif service civique, et du fonctionnement du dispositif FFHandball.</li> <li>· Démarche, méthodes, et outils d'accompagnement.</li> <li>· L'animation de réseau (pourquoi, comment, quand ?).</li> <li>· Échanges de bonnes pratiques</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques.</li> <li>· Débats et échanges.</li> <li>· Mises en situation.</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLES</b>	Bruno Roland, Sylvie Pascal-Lagarrigue, Marie-Christine Biojout Hughes Augier (coordonnateur)
<b>FORMATEURS</b>	Formateurs d'Unis-Cités et de la Ligue de l'enseignement
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	11h30 – Module en centre de formation Les tuteurs sont en situation d'accompagnement/tutorat des jeunes pendant la durée de l'engagement volontaire (8 mois)
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>13-14 octobre 2018</b> à Créteil (MDH)
<b>TARIFS</b>	Frais de formation et frais annexes pris en charge par la FFHandball
<b>EFFECTIFS</b>	26 personnes (2 par territoire)
<b>INSCRIPTIONS</b>	Convocation FFHandball
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Hughes Augier (ADMIN), <a href="mailto:h.augier@ffhandball.net">h.augier@ffhandball.net</a> Bruno Roland (PÉDA), <a href="mailto:b.roland@ffhandball.net">b.roland@ffhandball.net</a>

# Référent territorial service aux clubs

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Élus et chargés de développement territoriaux
<b>PRÉ-REQUIS</b>	Être en situation de fonction ou de poste dans une ligue régionale
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Développer le handball dans les territoires</li> <li>· Diversifier les offres de pratique à destination du plus grand nombre</li> <li>· Promouvoir l'activité au travers de nouveaux outils et nouvelles actions</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Conventions avec le milieu scolaire : Éducation nationale, USEP, UNSS, UGSEL</li> <li>· Outils de développement pour les clubs : labels École de HB, campagne de promotion...</li> <li>· Nouvelles offres de pratique : handfit, babyHand</li> <li>· Actions nationales EHF Euro 2018 (animations périphériques, road show, actions territoriales...)</li> </ul>
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Apports théoriques (documentation) et pratiques.</li> <li>· Rencontres avec des professionnels et porteurs de projets</li> <li>· Débats et échanges.</li> <li>· Mises en situation</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLES</b>	Thierry Gaillard (CTN)
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	12 h en centre de formation
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>5-6 novembre 2018</b> à Créteil (MDH)
<b>TARIFS</b>	Frais de formation et frais annexes pris en charge par la FFHandball
<b>EFFECTIFS</b>	25 personnes (référents territoriaux services aux clubs)
<b>INSCRIPTIONS</b>	Convocation FFHandball
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Thierry Gaillard (PÉDA), <a href="mailto:t.gaillard@ffhandball.net">t.gaillard@ffhandball.net</a>

# Référent territorial féminisation

<b>PUBLIC VISÉ</b>	Référents féminisation territoriaux .
<b>PRÉ-REQUIS</b>	· Être en situation de référents féminisation (salarié ou bénévole élu) au sein d'une ligue régionale, d'un comité départemental ou d'un club .
<b>OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES</b>	· Sensibiliser, informer et accompagner les territoires. · Contribuer à la réussite de l'EHF Euro 2018. · Donner l'opportunité aux territoires de détenir de nouveaux outils pour répondre à leurs difficultés. · Mieux communiquer sur les actions en lien avec la féminisation.
<b>CONTENUS</b>	· Freins au développement de la féminisation : difficultés, solutions. · Plus-value des projets de féminisation : bonnes pratiques, partenariats. · Opportunités des structures : leviers de développement, projet pluri-annuel. · Appréhender les menaces actuelles et celles de demain en s'intéressant à l'environnement. · Interne et externe de sa structure et aux mutations du monde sportif .
<b>MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES</b>	· Apports théoriques (documentation) et pratiques. · Rencontres et témoignages avec des acteurs institutionnels, associatifs et porteurs de projet. · Débats et échanges. · Mises en situation.
<b>CERTIFICATION</b>	Attestation de formation
<b>RESPONSABLES</b>	Béatrice Barbusse et Sylvie Pascal-Lagarrigue (co-présidentes du plan de féminisation FFHandball)
<b>FORMATEURS</b>	Formateurs d'Unis-Cités et de la Ligue de l'enseignement
<b>DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION</b>	10 heures
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>30 novembre-2 décembre 2018</b> à Metz
<b>TARIFS</b>	Frais de formation et frais annexes pris en charge par la FFHandball
<b>EFFECTIFS</b>	25 personnes
<b>INSCRIPTIONS</b>	Convocation FFHandball
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	Simon Renouf (ADMIN), <a href="mailto:s.renouf@ffhandball.net">s.renouf@ffhandball.net</a> Béatrice Barbusse (PÉDA), <a href="mailto:b.barbusse@ffhandball.net">b.barbusse@ffhandball.net</a>

CONGRÈS INTERNATIONAL  
MÉDECINE DU HANDBALL

# EXPERTISE ET REPRISE

ÊTRE THÉRAPEUTE DE SPORT COLLECTIF



MAISON  
DU  
HANDBALL

16.17  
NOVEMBRE  
2018



INFORMATION : [WWW.ICMHB.NET](http://WWW.ICMHB.NET)



LUXEMBOURG  
INSTITUTE  
OF HEALTH  
RESEARCH DEDICATED TO LIFE



Société Française  
des Massages Kinésithérapeutes  
du Sport



EURO FEMME DE HANDBALL FRANCE 2018

FORMATION

**ENÇADREMENT  
MÉDICAL ET  
PARAMÉDICAL**



<b>PUBLIC VISÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Médecins et kinésithérapeutes des équipes de France masculines et féminines</li> <li>· Médecins et kinésithérapeutes évoluant dans et pour le haut niveau (clubs, professionnels, centres de formation, pôles d'accession ou d'excellence)</li> </ul>
<b>PRÉREQUIS</b>	<p>Être en situation d'encadrement médical ou paramédical d'une équipe de France ou d'un club ou d'une structure de haut niveau</p>
<b>COMPÉTENCES VISÉES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· Ajuster et adapter les interventions de médecins ou de kinésithérapeutes au contexte particulier de la pratique de haut niveau et professionnelle en handball</li> <li>· Conserver, dans ce contexte évolutif, un niveau de performance le mieux adapté dans la conduite d'une politique médicale de prévention pour maintenir l'intégrité physique de la joueuse ou du joueur</li> <li>· Décrypter les évolutions de la pratique et s'y ajuster pour apporter aux techniciens et pratiquants les conseils médicaux ou paramédicaux nécessaires à une prévention des accidents traumatiques</li> <li>· Échanger avec les confrères et collègues évoluant pour les clubs ou centres d'entraînements pour assurer une continuité de l'accompagnement médical ou paramédical du sportif</li> <li>· Assurer une cohérence entre les différents environnements d'exercices et permettre l'évolution des modes et conditions de travail dans le milieu de l'entraînement et de la compétition de haut niveau</li> </ul>
<b>CONTENUS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>· La physiologie de l'activité handball</li> <li>· La médecine spécifique induite par l'activité sportive</li> <li>· La traumatologie spécifique et sa prévention</li> <li>· Les stratégies de prévention et de récupération</li> <li>· Évolution technologique, morphologique, psychologique</li> <li>· La prévention dopage</li> <li>· La détection et le suivi</li> </ul>
<b>CERTIFICATION</b>	<p>Attestation de formation</p>
<b>RESPONSABLES</b>	<p>Gérard Juin (médecin national fédéral du suivi du haut niveau), Jacques Girardier (médecin chargé de mission formation médicale et paramédicale)</p>



(© FFHandball / S. Pillaud)

<b>FORMATEURS</b>	Cadres médicaux fédéraux et intervenants extérieurs universitaires et privés ; référents européens
<b>DURÉE</b>	16 h de formation (2 sessions de 15 h)
<b>DATES ET LIEUX</b>	<b>16-17 novembre 2018</b> <b>22-23 mars 2019</b> <b>18-19 octobre 2019</b>
<b>TARIFS</b>	· étudiants : 20 € · praticiens haut niveau handball : 80 €
<b>EFFECTIF</b>	25
<b>INSCRIPTION</b>	Convocation FFHandball (commission fédérale médicale)
<b>RENSEIGNEMENTS</b>	· Nolwen Guillou (ADMIN), <a href="mailto:n.guillou@ffhandball.net">n.guillou@ffhandball.net</a> · Gérard Juin (PÉDA), <a href="mailto:g.juin@ffhandball.net">g.juin@ffhandball.net</a>

ABONNEMENT 2019  
6 NUMÉROS PAR AN

# APPROCHES DU HANDBALL

Tous les 2 mois, l'analyse des professionnels sur l'actualité du handball. Stratégie, tactique, analyse des phases de jeu, conseils et perspectives : les techniciens du handball prennent la parole. Ils conseillent, analysent et commentent les championnats en cours et à venir. A l'aide de schémas et d'illustrations, ils vous proposent des situations concrètes à mettre immédiatement en pratique dans vos séances d'entraînement.



## ACTUALITÉ

Championnats d'Europe, du monde, tournois de qualification, Jeux Olympiques... Nos spécialistes reviennent et commentent les compétitions passées et à venir.

## JOUEUR EN FORMATION

Les spécialistes vous livrent leurs expériences auprès des publics jeunes : sensibilisation à l'arbitrage, fiches de séances d'entraînement... à vous de mettre en pratique !

## CÔTÉ TERRAIN

Coaching, gestion de groupe et aspects médicaux pour l'entraînement des adultes.

## ESPACE FORMATION

La boîte à outils au service de l'encadrement du handball et tout particulièrement pour les formateurs des formateurs.

### PRIX DE L'ABONNEMENT (Participation aux frais d'envoi compris)

France métropolitaine <sup>(1)</sup> : 45 €	QUANTITÉ	<input type="text"/>	TOTAL	<input type="text"/>
DOM TOM <sup>(1)</sup> : 57 €	QUANTITÉ	<input type="text"/>	TOTAL	<input type="text"/>
Étranger <sup>(2)</sup> : 80 €	QUANTITÉ	<input type="text"/>	TOTAL	<input type="text"/>

### TARIFS SPECIAUX CADRES EN FORMATION (Se rapprocher des formateurs pour bénéficier de la réduction) (Participation aux frais d'envoi compris)

France métropolitaine <sup>(1)</sup> : 40 €	QUANTITÉ	<input type="text"/>	TOTAL	<input type="text"/>
DOM TOM <sup>(1)</sup> : 50 €	QUANTITÉ	<input type="text"/>	TOTAL	<input type="text"/>

(2) Hors prélèvement, joindre obligatoirement un chèque pour le règlement

M<sup>me</sup>     M<sup>lle</sup>     M.    Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Organisme : \_\_\_\_\_  
 Adresse complète : \_\_\_\_\_  
 Code postal [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]    Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_ e-mail : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_\_ Profession : \_\_\_\_\_ Activité Handball : \_\_\_\_\_  
 Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

(1) Ce bulletin d'abonnement est à compléter et à renvoyer, accompagné du règlement, à l'adresse ci-dessous :

**Maison du Handball**  
**1, rue Daniel Costantini – CS 90047 – 94046 Créteil cedex**  
 Tél. : 01 46 15 03 71 - Fax : 01 46 15 03 60 - [www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org) – e-mail : [approches.hb@ffhandball.net](mailto:approches.hb@ffhandball.net)

**Conditions générales d'abonnement :** Pour les abonnés qui ont fait une demande de prélèvement, l'abonnement sera renouvelé par tacite reconduction (sauf Étranger). Une facture sera émise pour le renouvellement. Les personnes pourront dénoncer l'abonnement en retournant la facture avec mention « Je renonce à mon abonnement » datée et signée. Cette facture devra être renvoyée au plus tard le 15 novembre de chaque année par lettre recommandée. **RÉVISION DES TARIFS :** Les prix des abonnements sont fixés pour l'année 2018. Ils seront révisables annuellement. Dans tous les cas, chaque révision sera notifiée sur la facture. **INFORMATIONS "LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS" :** Conformément à la loi informatique et libérés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions de sociétés ou d'autres associations. Si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous écrire en nous indiquant vos nom, prénom, adresse et n° de licence.

# **ANNEXES**



**Financement de la formation  
professionnelle continue (FPC)**

**Tarifs des formations 2018-2019**

**Conditions générales de vente**

**Responsables et référents IFFE**

# Financements de la formation...

La convention collective nationale du sport signée par les partenaires sociaux a été étendue par arrêté du 21 novembre 2006, publié au *Journal officiel* le 25 novembre 2006.

Dans ce cadre, les dispositions du chapitre 8 relatives à la formation professionnelle sont applicables à tout groupement sportif relevant du champ d'application de la convention collective et ayant un code NAF suivant : 7990Z – 8532Z – 8551Z – 8559A – 9311Z – 9312Z – 9319Z – 9411Z – 9412Z – 9420Z – 9499Z.

L'objectif est de faciliter l'accès à la formation de l'ensemble des salariés et dirigeants bénévoles des entreprises du secteur.

## 1. Qu'est-ce que la branche du sport ?

C'est l'organisation politique paritaire qui définit, détermine et propose des orientations générales pour les pratiques de formation pour l'ensemble du sport. Elle détermine les niveaux de collecte et les critères de prise en charge, les actions prioritaires financées, etc., en collaboration étroite avec un organisme paritaire collecteur agréé (OPCA).

En mars 2015, les partenaires sociaux de la branche professionnelle ont désigné **Uniformation** pour accompagner les structures de la branche sport dans leurs projets de formation. Un arrêté publié le 21 juillet étend les accords à l'ensemble des structures sportives pour 2016 et 2017.

## 2. Qui peut bénéficier du financement de la branche ?

Publics prioritaires :

- les actions de formation engagées au bénéfice des **salariés** sont prioritaires,
- les actions de formations engagées au bénéfice des **bénévoles** peuvent être prises en charge dès lors qu'elles s'adressent à des dirigeants bénévoles de structures employeurs et qu'elles sont en lien avec les responsabilités exercées par ce dirigeant bénévole au sein de cette structure (président, secrétaire général, trésorier, vice-président, membre du bureau directeur exécutif).

Uniformation finance :

- les projets de formation prévus dans le cadre du **plan de formation** (PF) : déposer pour cela sur [https://opca.uniformation.fr/web\\_prime2/](https://opca.uniformation.fr/web_prime2/) une demande d'aide financière (DAF) au moins un mois avant la formation ; les actions du plan de formation sont de deux types :

- actions d'adaptation au poste de travail ou liées au maintien dans l'emploi (constituent un temps de travail effectif avec maintien de la rémunération)
- actions de développement des compétences (peuvent se dérouler en dehors du temps de travail avec versement d'une allocation formation)

- les formations des emplois d'avenir dans le cadre du **fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels** (FPSP) notamment dans les structures de moins de 10 salariés et dans le cadre du socle de compétences.

# ...professionnelle continue (FPC)

## CRITÈRES DE PRISE EN CHARGE 2018 \* DE PROJETS INDIVIDUELS DE FORMATION

\* critères de prise en charge 2019 en cours de définition

FONDS LÉGAUX PLAN DE FORMATION / DEMANDE		
plafond (frais de formation + frais annexes)		1500 € HT
COÛT HORAIRE PRIS EN CHARGE	action de formation < 70 h	40 € / h
	action de formation > 70 h	25 € / h
	bilan de compétence / VAE	56 € / h
FONDS CONVENTIONNELS FORMATION / DEMANDE		
COÛT HORAIRE PRIS EN CHARGE	accès selon le niveau de contribution de la structure <i>(voir plus loin)</i>	

FRAIS ANNEXES	
Repas	25 € max
Hébergement	110 € max / nuit
Transport :	— SNCF 2 <sup>e</sup> classe
	— avion classe "éco" pour DOM si aucune offre identique n'existe localement
	— voiture à titre exceptionnel (si train inadapté) selon barème fiscal

RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION FORMATION
peuvent être prises en charge pour les associations de moins de 11 salariés

Demande préalable : 1 mois avant l'action.

La FFHandball, organisme de formation professionnelle, est déclarée auprès de Direccte d'Île-de-France depuis le 28/02/1994. N° d'agrément : 11940343994

La FFHandball est également référencée au DataDock (référencement qualité pour les OPCA) et notamment par Uniformation (l'OPCA de la branche sport) depuis le 10/07/2017.



## financements de la formation professionnelle continue

La structure peut accéder aussi :

· aux **financements spécifiques aux dispositifs de la professionnalisation** (contrat de professionnalisation, période de professionnalisation, préparation opérationnelle à l'emploi, formation de tuteurs) selon les critères définis par Unifformation.

FONDS DE LA PROFESSIONNALISATION	
PÉRIODE DE PROFESSIONNALISATION	CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
12 € / h	14,85 € / h

· au dispositif **compte personnel de formation**, dont les modalités de prise en charge sont identiques au plan de formation.

### DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (DAF) UNIFORMATION

#### **mode d'emploi**

- Saisir en ligne votre « Demande d'aide financière » (DAF) dans « Votre espace ».
- Saisir une demande par action de formation ; possibilité d'inscrire plusieurs salariés sur une seule demande dès lors qu'ils participent à la même action et à la même date.
- Transmettre la « Demande d'aide financière » à votre délégation régionale, impérativement avant le départ en formation, accompagnée du programme de la formation et du devis. Une entreprise peut déposer plusieurs demandes d'aide financière en respectant un plafond annuel (*voir ci-dessus*).

### PAIEMENT DIRECT D'UNIFORMATION DES FACTURES AUX ORGANISMES DE FORMATION

Afin d'éviter une avance de trésorerie, vous pouvez demander, au moment de la saisie de votre demande de remboursement sur « Votre espace », le paiement direct de la facture à l'organisme de formation en cochant lors de votre demande : « Unifformation règle directement le coût pédagogique au formateur ».



## Uniformation

liste des conseillers

### ANTILLES, GUYANE

#### Guadeloupe

Amandine Sainton

Tél : 05 90 82 16 13, [asainton@uniformation.fr](mailto:asainton@uniformation.fr)

#### Guyane

Alizée Maline

Tél : 05 94 24 34 57, [amaline@uniformation.fr](mailto:amaline@uniformation.fr)

#### Martinique

Miguellev Sivatte

Tél : 05 96 60 74 16, [msivatte@uniformation.fr](mailto:msivatte@uniformation.fr)

### CENTRE-EST

#### Auvergne

Amélie Duarte

Tél : 0820 205 206, [aduarte@uniformation.fr](mailto:aduarte@uniformation.fr)

#### Rhône-Alpes

Muriel Varziniak

Tél : 0820 205 206, [mvarziniak@uniformation.fr](mailto:mvarziniak@uniformation.fr)

### CENTRE-OUEST

#### Centre

Romain Artiges

Tél : 0820 205 206, [rartiges@uniformation.fr](mailto:rartiges@uniformation.fr)

#### Pays de la Loire

Émilie Fresne

Tél : 0820 205 206, [efresne@uniformation.fr](mailto:efresne@uniformation.fr)

### EST

#### Alsace

Bénédict Klarzynski

Tél : 0820 205 206, [blmarzynski@uniformation.fr](mailto:blmarzynski@uniformation.fr)

#### Bourgogne

Nathalie Chaleur

Tél : 0820 205 206, [nchaleur@uniformation.fr](mailto:nchaleur@uniformation.fr)

#### Champagne Ardenne

Grégoire Lefevre

Tél : 0820 205 206, [glefevre@uniformation.fr](mailto:glefevre@uniformation.fr)

#### Franche Comté

Céline Pessin ; Patrice Guilloux

[cpessin@uniformation.fr](mailto:cpessin@uniformation.fr) ; [pguilloux@uniformation.fr](mailto:pguilloux@uniformation.fr)

Tél : 0820 205 206

#### Lorraine

Didier Bontems

Tél : 0820 205 206, [dbontems@uniformation.fr](mailto:dbontems@uniformation.fr)

#### Grands comptes Est

Catherine Anding ; Patrice Guilloux

[canding@uniformation.fr](mailto:canding@uniformation.fr) ; [pguilloux@uniformation.fr](mailto:pguilloux@uniformation.fr)

Tél : 0820 205 206

### ÎLE-DE-FRANCE

#### Île-de-France

Dominique Schutz

Tél : 0820 205 206, [dschutz@uniformation.fr](mailto:dschutz@uniformation.fr)

#### Grands comptes Île-de-France

Myriam Aubron ; Claire Oger

[maubron@uniformation.fr](mailto:maubron@uniformation.fr) ; [coger@uniformation.fr](mailto:coger@uniformation.fr)

Tél : 01 56 95 03 40

### NORD

#### Nord Pas-de-Calais

Astrid Launay

[alaunay@uniformation.fr](mailto:alaunay@uniformation.fr)

Tél : 0820 205 206

#### Picardie

Frédéric Zubrzycki

Tél : 0820 205 206, [fzubrzycki@uniformation.fr](mailto:fzubrzycki@uniformation.fr)

### QUEST

#### Bretagne

Vincent Bourdin

Tél : 0820 205 206, [vbourdin@uniformation.fr](mailto:vbourdin@uniformation.fr)

#### Normandie

Olivier Picque

Tél : 0820 205 206, [opicque@uniformation.fr](mailto:opicque@uniformation.fr)

### RÉUNION ET MAYOTTE

#### Réunion & Mayotte

Pierre Grenier

[pgrenier@uniformation.fr](mailto:pgrenier@uniformation.fr)

### SUD

#### Languedoc-Roussillon

Laurent Muscat

Tél : 0820 205 206, [lmuscat@uniformation.fr](mailto:lmuscat@uniformation.fr)

#### Midi-Pyrénées

Fabrice Rousseel

Tél : 0820 205 206, [frousseel@uniformation.fr](mailto:frousseel@uniformation.fr)

### SUD-EST

#### Corse

Diane Bedu

Tél : 0820 205 206, [dbedu@uniformation.fr](mailto:dbedu@uniformation.fr)

#### Provence Alpes Côte d'Azur

Bertrand Dumeaux

Tél : 0820 205 206, [bdumeaux@uniformation.fr](mailto:bdumeaux@uniformation.fr)

### SUD-OUEST

#### Aquitaine

Brice Seban

Tél : 0820 205 206, [bseban@uniformation.fr](mailto:bseban@uniformation.fr)

#### Limousin

Aurélié Dugoulet

Tél : 0820 205 206, [adugoulet@uniformation.fr](mailto:adugoulet@uniformation.fr)

#### Poitou-Charentes

Fabienne Monneau

Tél : 0820 205 206, [fmonneau@uniformation.fr](mailto:fmonneau@uniformation.fr)

### 3. Organisation de la collecte

La loi du 5 mars 2014 a modifié le cadre des contributions à la formation professionnelle. Il y a **trois types de contributions** ouvrant droit à des financements différents.

**La collecte 2019** (sur masse salariale brute 2018) de l'ensemble des contributions relatives à la formation professionnelle *obligatoires* (légales et conventionnelles négociées par la branche) est réalisée jusqu'à aujourd'hui par un OPCA (Uniformation).

Dans le cadre d'une réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage en cours, les bases des cotisations légales et conventionnelles obligatoires vont évoluer en 2019, ainsi que les périodes de versement, les opérateurs collecteurs et/ou financeurs.

Les critères de prise en charge seront définis à l'issue du processus de mise en œuvre défini selon les taux légaux finalisés et les taux conventionnels négociés par les partenaires sociaux. Vous pouvez ainsi optimiser votre gestion de la formation et des RH, faire face à vos obligations d'employeurs et accéder à des financements complémentaires.

#### Rappel des taux de contribution 2018

% de la MSB	Contributions légales 2018						Contributions conventionnelles 2018	Paritarisme	CIF bénévole	Total des contributions versées à Uniformation
	TAILLE DES STRUCTURES	PLAN DE FORMATION	PROFESSIONNALISATION	CIF CDI *	CPF	FPSPP	TOTAL			
1 à 9	0,4	0,15	nc	nc	nc	0,55	1,05	0,06	0,02	<b>1,68</b>
10 à 49	0,20	0,30	0,15	0,20	0,15	1	0,20	0,06	0,02	<b>1,28</b>

La contribution pour la formation des bénévoles a un minimum de 2 € pour les entreprises de moins de 10 salariés, de 10 € pour les entreprises de 10 salariés et plus, avec un maximum de 5 000 €.

Les entreprises dont la masse salariale brute de l'année N-1 est supérieure à 1 million d'euros peuvent disposer d'un budget. Il est égal à 85 % de la contribution conventionnelle.

\* Une contribution légale au CIF CDD est également due par tout employeur, à savoir 1% calculé sur la masse salariale brute des CDD de votre entreprise.

### 4. Financement de la formation selon le statut du stagiaire

Obtenir un financement, l'affaire de tous... mais surtout la vôtre !

**Soyez un acteur** de la recherche de votre financement.

**Soyez incitateur** auprès de votre structure, de votre pôle emploi, etc.

Si l'État participe au financement de la formation professionnelle initiale, aux côtés des conseils régionaux notamment, la formation professionnelle continue relève prioritairement de l'employeur, des branches professionnelles (par l'intervention des OPCA) et des conseils régionaux.

Il existe de nombreux dispositifs variant selon votre situation personnelle, il est donc important que vous commenciez à étudier vos droits dès votre inscription afin d'exploiter toutes les possibilités qui s'offrent à vous. Voici quelques principes à retenir :

- le droit à une rémunération ou à une aide financière ne signifie pas que vous en bénéficiez de façon automatique et les dispositifs ne se cumulent pas de façon systématique ;
- vous devez pour chaque type d'aide remplir les conditions requises ;
- pensez aux éventuels délais pour déposer vos dossiers de demande d'aide ; pendant votre formation, vous n'avez pas le statut d'étudiant : vous êtes stagiaire de la formation professionnelle.

#### Quelques conseils à retenir

- Commencer très tôt votre recherche, bien avant votre entrée en formation (ex : 6 mois pour un CIF, 3 mois pour un plan de formation...).
- Ne vous contentez pas d'un seul financement. Certaines prestations (ou aides) peuvent se cumuler.
- Privilégiez les contrats (professionnalisation ou apprentissage) si vous êtes en formation professionnelle initiale : préparer un BPJEPS ou un DEJEPS avec votre club.
- Analyser les différentes informations car vous cumulez peut-être 2 statuts.

**Attention** : les dispositifs et les informations sont susceptibles de modifications permanentes. Référez-vous au site internet du financeur.

#### PRINCIPAUX DISPOSITIFS DE PRISE EN CHARGE

- **Si vous avez entre 16 et 25 ans inclus** et souhaitez préparer un diplôme en alternance :
  - contrat de professionnalisation : contrat de travail assorti d'une formation obligatoire financée par les fonds gérés par les partenaires sociaux.
  - contrat d'apprentissage : contrat de travail assorti d'une formation obligatoire dans un centre de formation d'apprentis (CFA) agréé par le conseil régional. Pour plus de précisions vous pouvez consulter le site de la Fédération nationale des CFA
- **Si vous êtes salarié(e)**
  - plan de formation : ensemble des actions de formation définies dans le cadre de la politique de gestion du personnel de l'entreprise.

- congé individuel de formation (CIF) : après accord de l'employeur, la formation peut être prise en charge par les organismes paritaires agréés (OPCA) pour le CIF.

- période de professionnalisation : période destinée à l'obtention d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) enregistrés au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou période de participation à une action de formation dont l'objectif est défini par la Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) dont relève l'entreprise.

### — Si vous êtes demandeur d'emploi

La formation professionnelle a pour but de favoriser la reprise d'activité pour des personnes qui connaissent des difficultés sur le marché du travail ou qui souhaitent engager une reconversion professionnelle.

Le financement d'une formation peut être soumis à plusieurs conditions selon les organismes sollicités.

Il convient de distinguer deux éléments : le coût de la formation et celui de la rémunération du bénéficiaire de la formation.

Certains dispositifs prévoient la prise en charge du coût de la formation et celui de la rémunération du stagiaire. D'autres dispositifs ne prennent en compte que le financement de la formation ou que celui de la rémunération du stagiaire. Certaines formations ne sont pas du tout prises en charge.

Renseignez-vous auprès d'un conseiller à l'emploi dans les agences locales de Pôle emploi qui étudiera votre situation personnelle et votre projet avec vous. Les principaux dispositifs sont :

- action de formation financée par Pôle emploi (AFC),
- action de formation préalable au recrutement (AFPR),
- allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE),
- allocation d'aide au retour à l'emploi formation (AREF),
- allocation en faveur des demandeurs d'emploi en formation (AFDEF),
- contrat de professionnalisation pour les plus de 25 ans, inscrits sur la liste des demandeurs d'emploi gérée par Pôle Emploi

### — Si vous êtes sportif de haut niveau

Vous pouvez bénéficier de dispositifs spécifiques en matière d'insertion professionnelle. Pour de plus amples informations vous pouvez prendre contact avec le correspondant sport de haut niveau de votre Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).

### **Le Compte personnel de formation (CPF)**

Le compte personnel de formation est une modalité d'accès à la formation. Il a pour ambition d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser le parcours professionnel.

Le compte personnel de formation (CPF) est ouvert pour toute personne âgée d'au moins seize ans, qu'elle soit en emploi, à la recherche d'un emploi ou accompagnée dans un projet d'orientation et d'insertion professionnelle.

Ces droits acquis au titre du CPF sont attachés à la personne. Ainsi les heures de formation inscrites sur le compte demeurent acquises en cas de changement de situation professionnelle ou de perte d'emploi de son bénéficiaire.

Les heures non consommées au titre du DIF pourront être mobilisées pendant cinq ans dans le cadre du nouveau compte.

Le compte permet de capitaliser des heures de formation à raison de 24 heures par an jusqu'à 120 heures, puis de 12 heures jusqu'à la limite de 150 heures au total. Pour un temps partiel, les heures sont calculées à due proportion du temps de travail effectué.

#### **Les formations éligibles sont :**

- **l'acquisition d'un socle de connaissances et de compétences ;**
- **l'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE)**
- **le bilan de compétences**

C'est le salarié qui prend l'initiative d'utiliser son compte personnel de formation afin de concrétiser son projet de formation.

· Si la formation se déroule hors du temps de travail, ou si elle vise l'acquisition du socle de connaissances et de compétences, ou lorsqu'elle fait suite à un abondement complémentaire de 100 heures, le salarié n'a pas besoin de l'autorisation de l'employeur.

· Lorsque la formation est suivie en tout ou partie pendant le temps de travail, le salarié doit recueillir l'accord préalable de l'employeur. L'employeur lui notifie sa réponse dans un délai de 30 jours. L'absence de réponse de l'employeur vaut acceptation.

#### **Les partenaires sociaux définissent les formations éligibles au niveau national au sein de la branche sport.**

Ces formations permettent d'accéder à un diplôme, un titre professionnel, une certification, un certificat de qualification professionnelle (CQP), des habilitations, etc. Elles constituent la liste des formations éligibles pour un titulaire.

Pour plus d'information : [moncompteformation.gouv.fr](http://moncompteformation.gouv.fr).

#### **Depuis 2017 : le compte personnel d'activité (CPA)**

Il comprend le CPF mais aussi le compte personnel de prévention de la pénibilité et le compte d'engagement citoyen. Il recense les activités bénévoles et de volontariat. Il permet d'acquérir des heures inscrites sur le CPF.

# Tarifs des formations 2018-2019

## Encadrement sportif

FORMATION	DÉROULEMENT	SALARIÉ	BÉNÉVOLE
<b>Entraîneur interrégional</b> de handball mention enfants, jeunes ou adultes (EIR)	en centre de formation * : 2 modules de 35 h = 70 h en Zone Sud-Est : 3 modules (2 de 30 h et 1 de 20 h) et alternance de 40 h	900 €	490 €
	en alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 50 h		
	<b>total : 120 heures</b>	<b>900 €</b>	<b>490 €</b>
<b>Recyclage EIR</b>	en centre de formation * : 12 h	<b>160 €</b>	<b>100 €</b>
<b>Validité d'expérience EIR</b>	suivi et validation sur place par la FFHandball sur demande auprès de l'IFFE	<b>200 €</b>	
<b>Entraîneur fédéral</b> de handball mention <b>enfants</b> (EFE)	en centre de formation * : 3 modules de 35 h (1 module/an) = 105 h 455 €/ module pour un salarié et 280 €/module pour un bénévole	1 365 €	840 €
	en alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 55 h		
	<b>total : 160 heures (sur 3 ans)</b>	<b>1 365 €</b>	<b>840 €</b>
<b>Entraîneur fédéral</b> de handball mention <b>jeunes</b> (EFJ)	En centre de formation * : 4 modules de 25 h chacun = 100 h	1 300 €	800 €
	en FOAD : 40 h	520 €	320 €
	en tutorat individualisé en structure : 20 h (prise en charge FFHandball)		
	<b>total : 160 heures</b>	<b>1 820 €</b>	<b>1 120 €</b>
<b>Entraîneur fédéral</b> de handball mention <b>adultes</b> (EFA)	en centre de formation * : 3 modules de 25 h chacun = 75 h	1 350 €	825 €
	en FOAD : 30 h	510 €	330 €
	en stage collectif tutoré sur épreuve internationale * : 25 h		
	en tutorat individualisé sur une structure de haut niveau * : 30 h		
	<b>total : 160 heures</b>	<b>1 860 €</b>	<b>1 155 €</b>
<b>Validité d'expérience EFE, EFJ et EFA</b>	un suivi et une validation sur place par la FFHandball	<b>500 €</b>	
<b>EHF Master coach course</b>	en centre : <b>16 heures</b>	<b>350 €</b>	
<b>EHF Licence renewal</b>	en centre : <b>16 heures</b>	<b>350 €</b>	
<b>Animateur Handensemble</b>	module 1 en centre de formation : 25 h (frais restauration + hébergement : voir OFT habilité)	voir OFT	
	module 2 en centre de formation : 30 h (frais restauration + hébergement : prise en charge FFHandball)	390 €	210 €
	en alternance (en autonomie dans la structure, FOAD...) : 15 h		
	<b>total : 70 heures</b>		
<b>FPC Handensemble</b>	14 heures	<b>182 €</b>	<b>98 €</b>
<b>FPC BabyHand</b>	14 heures	<b>182 €</b>	<b>98 €</b>

FORMATION	DÉROULEMENT	SALARIÉ	BÉNÉVOLE
<b>Animateur Handfit</b>	en centre de formation * : 1 module de 20 h	255 €	160 €
	en FOAD : 10 h	125 €	80 €
	en alternance (autonomie dans la structure, production...) : 20 h		
	<b>total : 50 heures</b>	<b>380 €</b>	<b>240 €</b>
<b>Coach Handfit</b>	en centre de formation * : 1 module de 20 h	280 €	180 €
	en FOAD : 20 h	280 €	180 €
	en alternance (autonomie dans la structure, production...) : 30 h		
	<b>total : 70 heures</b>	<b>560 €</b>	<b>360 €</b>
<b>École internationale de handball</b>	Stage de 3 jours et demi * : 24 heures	<b>de 150 € à 450 € selon le pack</b>	

\* Frais de déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire ou de sa structure.

## Formateurs et responsables formation

FORMATION	DÉROULEMENT	SALARIÉ	BÉNÉVOLE
<b>Coordonnateur de formation</b>	en centre de formation : 2 modules (26 h et 16 h) = 42 h (frais de déplacement, restauration et hébergement pris en charge FFHandball)	630 €	336 €
	en FOAD : 8 h	120 €	64 €
	en alternance (autonomie dans la structure, tutorat...) : 35 h		
	<b>total : 85 heures</b>	<b>750 €</b>	<b>400 €</b>
<b>Validité d'expérience Coordonnateur de formation</b>	suivi et validation sur place par la FFHandball sur demande auprès de l'IFFE	<b>150 €</b>	
<b>Formateur</b>	en centre de formation * : 1 module de 20 h et 1 module de 10 h	390 €	210 €
	en FOAD : 10 h	130 €	70 €
	en alternance (autonomie dans la structure, tutorat...) : ??? h		
	<b>total : 78 heures</b>	<b>520 €</b>	<b>280 €</b>
<b>Validité d'expérience Formateur</b>	suivi et validation sur place par la FFHandball sur demande auprès de l'IFFE	<b>100 €</b>	
<b>Formateur digital</b>	en centre de formation * : 10 h	130 €	70 €
	en FOAD : 4 h	52 €	28 €
	en alternance (tutorat) : 2 h		
	<b>total : 16 heures</b>	<b>182 €</b>	<b>98 €</b>

\* Frais de déplacement, restauration et hébergement à la charge du stagiaire ou de sa structure.

## Dirigeants

FORMATION	DÉROULEMENT	TARIF
<b>Accès aux responsabilités</b>	1 module de 14 h · frais de déplacement : pris en charge par la FFHandball · frais restauration et hébergement : à charge du stagiaire	<b>100 €</b>

## Juges-arbitres et juges

FORMATION	DÉROULEMENT	TARIF
<b>Arbitres G4</b>	en centre de formation : 2 sessions de 12 h (frais de restauration et hébergement pris en charge FFHandball)	— frais de déplacement à la charge du stagiaire
<b>Arbitres G3</b>	en centre de formation : 2 sessions de 12 h (frais de restauration et hébergement pris en charge FFHandball)	— frais de déplacement à la charge du stagiaire
<b>Arbitres G2</b>	en centre de formation : 2 sessions (12 h et 16 h) (frais de déplacement, restauration et hébergement pris en charge FFHandball)	2 <sup>e</sup> session : <b>180 €</b>
<b>Arbitres G1</b>	en centre de formation : 2 sessions (12 h et 16 h) (frais de déplacement, restauration et hébergement pris en charge FFHandball)	<b>500 €</b> (250 € / session)

## CONDITIONS TARIFAIRES DES FORMATIONS IFFE

### CAS 1

**Vous êtes bénévole et licencié au sein d'une structure, club, comité ou ligue et vous souhaitez suivre une formation FFHandball de l'IFFE**

À ce titre, vous bénéficiez d'un tarif réduit sur le coût des formations fédérales. Ce tarif préférentiel est rendu possible par des aides attribuées par l'État dans le cadre de la convention d'objectifs et par des fonds propres de la Fédération dans le cadre de ses orientations politiques.

### CAS 2

**Vous êtes salarié ou dirigeant bénévole (président, secrétaire général, trésorier, vice-président, membre du bureau exécutif de l'association) au sein d'une structure, club, comité ou ligue employeur et vous souhaitez suivre une formation FFHandball de l'IFFE**

À ce titre, vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) de la branche Uniformation dans le cadre du plan de formation.

### CAS 3

**Vous êtes salarié (notamment dans le cadre d'un emploi aidé) d'une structure, club, comité ou ligue et vous souhaitez suivre une formation FFHandball de l'IFFE ou une formation relative à un diplôme d'État (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS)**

À ce titre, vous pouvez bénéficier de différents dispositifs permettant la prise en charge partielle ou totale de la formation (contrat ou période de professionnalisation, plan de formation, congé individuel de formation, dispositif Conseil régional).

### CAS 4

**Vous êtes demandeur d'emploi et vous souhaitez suivre une formation FFHandball de l'IFFE ou une formation relative à un diplôme d'État (BPJEPS, DEJEPS, DESJEPS)**

À ce titre, vous pouvez bénéficier de différents dispositifs permettant la prise en charge partielle ou totale de la formation (dispositif Conseil régional, dispositif Pôle emploi, mission locale).

# Conditions générales de vente

## relatives aux prestations référencées dans ce guide

### 1. OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent aux prestations de formation de la FFHandball, via l'IFFE. Elles ont pour objet de définir les conditions de participation aux sessions et modules du guide des formations 2017-2018.

La signature du formulaire d'inscription emporte, pour le signataire et pour le stagiaire, adhésion totale et sans réserve aux clauses, charges et conditions ci-après.

### 2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

La structure (ou le stagiaire) s'engage à retourner le formulaire d'inscription complet mis à disposition sur le site internet de la FFHandball téléchargeable via le lien suivant : <http://www.ff-handball.org/formation/je-cherche-une-formation.html>

Elle ou il le retourne, par voie électronique ou par voie postale, à l'adresse indiquée, accompagné des pièces requises, avant la date limite d'inscription stipulé sur la fiche action de formation.

Dès réception du dossier d'inscription complet, l'IFFE fait parvenir au stagiaire une confirmation d'inscription, sous réserve de validation par le coordonnateur de formation.

**Une fois l'inscription validée et confirmée par le coordonnateur de formation**, l'IFFE établit :

- une convention de formation professionnelle conformément aux dispositions de l'article L.6353-2 du Code du travail entre l'IFFE et la personne morale (la structure),
- s'il s'agit d'une action de formation suivie à titre individuel, un contrat de formation conformément aux dispositions des articles L.6353-3 à 6353-7 du Code du travail pour les personnes physiques.

En fonction des besoins identifiés, la convention de formation professionnelle ou le contrat de formation précisera l'intitulé, la nature, la durée, les effectifs, les modalités de réalisation de la prestation, de son déroulement et de sanction de la formation, le prix et ses modalités de paiement.

Ladite convention ou ledit contrat est adressé par l'IFFE en deux exemplaires à la structure ou au stagiaire le cas échéant et doit être retournée à l'IFFE au plus tard 15 jours avant le début de la formation.

Des parcours de formation FOAD et périodes de tutorat pourront être associés. Un protocole individuel de formation FOAD et tutorat sera alors établi et annexé à la convention ou au contrat de formation.

### 3. CONVOCATION ET ATTESTATION DE STAGE

Une convocation est adressée à la structure et/ou au stagiaire directement 8 jours calendaires avant la date de la formation. Elle tient lieu de confirmation de participation.

L'attestation de formation ne peut être délivrée qu'une fois l'intégralité du stage effectué, sous réserve du respect des dispositions précisées dans l'article 5.

Elle est envoyée à la structure ou au stagiaire accompagnée d'une attestation de présence.

### 4. TARIFS

Les tarifs indiqués sont des coûts unitaires nets de taxe (l'IFFE est exonéré de TVA selon l'article 262-ter) du CGI en 2017). Ils comprennent les frais administratifs et pédagogiques (supports remis aux stagiaires inclus).

Des frais d'hébergement et de restauration (en pension complète et/ou en demi-pension) sont indiqués séparément pour certains modules, à titre indicatif pour les stagiaires intéressés par ces prestations.

Un devis à valider est envoyé avec la convention ou le contrat de formation par l'IFFE, à retourner signé avec la mention « bon pour accord » par la structure et/ou le stagiaire avec le règlement correspondant.

### 5. FACTURE ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT

Toute facture est payable à 30 jours fin de mois.

**Pour chaque formation :**

- dans le cadre d'une action de formation financée par une personne morale, un acompte de 100% est encaissé avant le début de la formation ; Une facture acquittée d'acompte lui est adressée ;

- dans le cadre d'une formation financée par une personne physique :

- pour les formations dont la durée est inférieure ou égale à 5 jours (consécutifs ou non) : un chèque du montant total de la formation est demandé lors de l'inscription et encaissé à l'issue de la formation ;

- pour les formations dont la durée est supérieure à 5 jours : un acompte de 30% est demandé dès la commande de formation. L'acompte est encaissé à réception du règlement et au plus tôt à l'issue des 10 jours qui suivent la signature du contrat de formation ;

- pour les formations dont la durée excède une saison sportive : le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations (40% à mi-parcours et le restant à l'issue de la formation).

Pour les formations d'une durée supérieure à 5 jours ou qui excède une saison sportive, ou les chèques antidatés correspondants aux échéances de règlement prévues devront être parvenus à l'IFFE, avant la formation. Ils seront débités aux échéances précisées ci-avant. Une facture acquittée est remise au stagiaire à l'issue de la formation (ainsi qu'à l'organisme financeur le cas échéant).

En cas de non-paiement intégral de la facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, l'IFFE se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et/ou à venir ;

Toute formation initiée sera facturée dans sa totalité.

### 6. RÈGLEMENT PAR UN ORGANISME FINANCEUR (OPCA, Pôle Emploi, Région...)

En cas de paiement par un organisme financeur, le stagiaire ou la structure, est exonéré de tout règlement d'acompte, si un contrat de prestation est conclu entre l'IFFE

et cet organisme avant le début de la formation.

En cas de prise en charge de la formation par un organisme financeur, la structure ou le stagiaire doit s'assurer de la bonne transmission à cet organisme des instructions nécessaires et reste en tout état de cause responsable du paiement et notamment en cas de défaillance de son organisme financeur dont il est solidaire.

*Pour un paiement direct de la FFHandball par l'OPCA de la branche Sport-Uniformation*

La structure doit joindre avec la convention de formation, impérativement, une copie de la demande de financement saisie sur le site internet d'Uniformation, où figure notamment la mention « Uniformation règle directement le coût pédagogique au formateur » (FFHandball).

La structure fait tout de même parvenir le règlement total de la formation à la FFHandball, par chèque mais qui n'est pas encaissé (dans l'attente d'une confirmation de prise en charge totale et/ou partielle d'Uniformation auprès de la structure, qui en informe la FFHandball au moment de cette confirmation).

À l'issue de la formation, une ou les facture(s) (si prise en charge partielle par l'OPCA) au nom de la structure sera (seront) délivrée(s) par la FFHandball avec les pièces justificatives nécessaires (attestation de présence et convention de formation). La structure devra faire suivre ces pièces à Uniformation qui règlera directement la FFHandball selon le montant signifié de prise en charge. S'il y a une prise en charge partielle, la structure règlera la différence.

*Pour un remboursement du paiement de la structure à la FFHandball par l'OPCA*

S'il n'y a pas de demande paiement direct par Uniformation à la FFHandball mais qu'il y a une confirmation de prise en charge partielle ou totale par Uniformation auprès de la structure, celle-ci devra faire parvenir le règlement total de la formation à la FFHandball.

À l'issue de la formation, une facture acquittée sera envoyée par la FFHandball avec les autres pièces justificatives (attestation de présence, convention et attestation de formation) que la structure devra faire suivre à pour règlement du montant de prise en charge signifié.

### **7. DÉBIT, ABANDON, INTERRUPTION**

*À l'initiative du stagiaire ou de la structure*

Toute annulation ou abandon doit être signalé auprès de l'IFFE par téléphone et confirmé par écrit.

Conformément à l'article L.6353-5 du Code du travail, dans le cadre d'un contrat signé entre une personne physique (le stagiaire qui entreprend une formation à titre individuel et à ses frais) et l'IFFE, le stagiaire peut se rétracter dans un délai de 10 jours à compter de la signature dudit contrat.

À défaut, le stagiaire sera facturé du montant total du coût de la formation.

Dans le cadre d'une convention de formation signée entre une personne morale et l'IFFE, la structure peut résilier

jusqu'à 48h avant le début de la formation du stagiaire.

En cas d'annulation moins de 48 heures avant le début de la formation ou d'abandon de la formation, la structure sera facturée du montant total du coût de la formation. Les sommes ainsi facturées ne pourront être imputées par la structure sur sa participation légale à la formation professionnelle continue.

En cas d'annulation par suite de force majeure, les sommes facturées et encaissées pourront faire l'objet d'un remboursement sur présentation d'un justificatif.

En cas d'abandon dû à une incapacité de poursuivre la formation, le stagiaire ou la structure sera facturé, après présentation d'un certificat médical, au prorata du nombre d'heures passées en formation.

*À l'initiative de l'IFFE*

L'IFFE se réserve le droit d'annuler ou de reporter la session de formation si le nombre de stagiaires inscrits est insuffisant ou trop élevé.

L'IFFE s'engage alors à rembourser la totalité du prix de la formation versé (à l'exclusion de tout autre remboursement de quelque nature que ce soit) sauf report de l'inscription pour une date ultérieure après acceptation de la structure et/ou du stagiaire.

### **8. DISPOSITIONS DIVERSES**

Les informations concernant le stagiaire et figurant sur formulaire d'inscription pourront faire l'objet d'un traitement informatisé.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant auprès de l'IFFE.

Les documents mis à disposition du stagiaire demeurent la propriété exclusive de l'IFFE seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents.

En conséquence, le stagiaire s'engage à ne faire aucun usage susceptible de porter atteinte aux droits de propriété intellectuelle de l'IFFE et s'engage à ne pas les divulguer à aucun tiers, sans autorisation expresse préalable de l'IFFE.

### **9. RESPONSABILITÉ**

Dans le cadre de son activité, l'IFFE a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile lequel contrat peut être consulté au siège de l'IFFE.

### **10. DIFFÉRENDS ÉVENTUELS**

En cas de contestation ou différends sur l'exécution des présentes, les parties rechercheront avant tout une solution amiable. Dans l'hypothèse où elles n'y parviendraient pas dans un délai raisonnable, les litiges seront portés devant le tribunal de Gentilly compétent.

# Responsables et référents IFFE

## Direction IFFE

### • Michel Godard

membre du CA FFHandball en charge de l'IFFE  
[m.godard@ffhandball.net](mailto:m.godard@ffhandball.net)

### • Nicolas Barbeau

directeur administratif et financier  
[n.barbeau@ffhandball.net](mailto:n.barbeau@ffhandball.net)

### • Stéphane Debat

CTN, directeur pédagogique IFFE  
[s.debat@ffhandball.net](mailto:s.debat@ffhandball.net)



Michel Godard, Stéphane Debat, Nicolas Barbeau

## Secrétariat IFFE

*formations encadrement sportif, formateurs  
responsables de formation et sportifs de haut niveau*

### • Marie-Lucienne Manijean

assistante IFFE  
[ml.manijean@ffhandball.net](mailto:ml.manijean@ffhandball.net)

### • Manhattan Kostreski

assistante IFFE  
[m.kostreski@ffhandball.net](mailto:m.kostreski@ffhandball.net)



Marie-Lucienne Manijean, Manhattan Kostreski

## Formations « encadrement sportif »

Responsable : Stéphane Debat

### Filière « performance-entraînement »

#### • Max Giagheddu

CTS Corse, responsable EFJ, EFE et formation initiale  
[m.giagheddu@ffhandball.net](mailto:m.giagheddu@ffhandball.net)

#### • Jacky Bertholet

CTN, responsable des formations en lien avec PES masculin  
[j.bertholet@ffhandball.net](mailto:j.bertholet@ffhandball.net)

#### • Sébastien Gardillou

CTN, responsable des formations en lien avec PES féminin  
[s.gardillou@ffhandball.net](mailto:s.gardillou@ffhandball.net)

#### • Éric Baradat

EN, responsable des formations en lien avec PES féminin  
[e.baradat@ffhandball.net](mailto:e.baradat@ffhandball.net)

#### • Paul Landuré

EN, responsable colloque LNH / LFH et Master Coach  
[p.landure@ffhandball.net](mailto:p.landure@ffhandball.net)



Paul Landuré, Jacky Bertholet, Stéphane Debat



Éric Baradat, Sébastien Gardillou, Max Giagheddu

## Filière « animation-développement »

### • Macky Biojout

présidente de la commission développement FFHandball  
[mc.biojout@ffhandball.net](mailto:mc.biojout@ffhandball.net)

### • Pascale Jeannin

membre du CA FFHandball, référente public scolaire  
et universitaire  
[p.jeannin@ffhandball.net](mailto:p.jeannin@ffhandball.net)

### • Thierry Gaillard

CTN, formations Handfit, Handensemble, BabyHand  
[t.gaillard@ffhandball.net](mailto:t.gaillard@ffhandball.net)

### • Nathalie Delord

Chargée de mission Handfit, Handensemble, BabyHand  
[n.delord@ffhandball.net](mailto:n.delord@ffhandball.net)

### • Hugues Augier

Chargé de mission Service civique et citoyenneté  
[h.augier@ffhandball.net](mailto:h.augier@ffhandball.net)



Bruno Roland, Nathalie Delord, Thierry Gaillard, Odile Dubus, Hugues Augier, Marie-Christine Biojout, Daniel Gougeon



Pascale Jeannin

## Formations « formateurs et FOAD »

### • Brigitte Blois

CTN, responsable formation formateurs et FOAD  
« Campus », responsable revue *Approches du handball*  
et site « Anim'Hand »  
[b.blois@ffhandball.net](mailto:b.blois@ffhandball.net)

### • Patricia Favard

technicienne formation-FOAD  
[p.favard@ffhandball.net](mailto:p.favard@ffhandball.net)

### • Horta Sylvly Haliba

technicienne formation-FOAD  
[h.haliba@ffhandball.net](mailto:h.haliba@ffhandball.net)

### • Aurore Piot

technicienne formation-FOAD  
[a.piot@ffhandball.net](mailto:a.piot@ffhandball.net)



Patricia Favard, Aurore Piot, Horta Sylvly Haliba, Brigitte Blois

## Formations « personnel fédéral » et « territoires »

### • Claude Scarsi

membre invité permanent du CA FFHandball  
en charge des RH des territoires, [c.scarsi@ffhandball.net](mailto:c.scarsi@ffhandball.net)

### • Alain Koubi

vice-président FFHandball  
en charge des RH fédérales, [a.koubi@ffhandball.net](mailto:a.koubi@ffhandball.net)

### • Grégory Pradier

directeur des services FFHandball, [g.pradier@ffhandball.net](mailto:g.pradier@ffhandball.net)



Claude Scarsi, Alain Koubi et Grégory Pradier

## Formations « juges-arbitres et juges »

### • Sylvie Borrotti

présidente de la CCA  
[s.borrotti@ffhandball.net](mailto:s.borrotti@ffhandball.net)

### • François Garcia

directeur national de l'arbitrage  
[f.garcia@ffhandball.net](mailto:f.garcia@ffhandball.net)

### • Jean-François Collober

responsable des formations arbitrage  
[jf.collober@ffhandball.net](mailto:jf.collober@ffhandball.net)

### • Alain Dessertenne

CTN, CNJA  
[a.dessertenne@ffhandball.net](mailto:a.dessertenne@ffhandball.net)

### • Joëlle Marteau

responsable du service compétitions  
[j.marteau@ffhandball.net](mailto:j.marteau@ffhandball.net)



Gilbert Unternaehrer, Michel Caillet, Laurent Barada, Frédéric Belard, Eric Julig, Alain Grocq, Joëlle Marteau, François Garcia, Daniel Costantini, Jean-François Collober, Christian Lostetter, Denis Keller, Pierre Boyer, Laurent Reveret, Alexandre Thieulin, Denis Coquin, Bernard Orth, Edouard Mikolajczyk

Ci-dessous : Sylvie Borrotti et Alain Dessertenne



## Formations « dirigeants »

### • Alain Jourdan

vice-président FFHandball, en charge de territoires  
[a.jourdan@ffhandball.net](mailto:a.jourdan@ffhandball.net)

### • Bruno Roland

CTN, responsable formations dirigeants et territoires  
[b.roland@ffhandball.net](mailto:b.roland@ffhandball.net)



Stéphane Debat, Alain Jourdan, Brigitte Villepreux, Philippe Bouthemmy, Marie-Christine Biojout, Michel Godard, Thierry Gaillard, Bruno Roland

## Formations « encadrement médical et paramédical »

### • Frédérique Barthélémy

présidente de la commission médicale FFHandball  
[f.barthelemy@ffhandball.net](mailto:f.barthelemy@ffhandball.net)

### • Gérard Juin

médecin fédéral national  
[g.juin@ffhandball.net](mailto:g.juin@ffhandball.net)

### • Nolwenn Guillou

secrétaire commission médicale  
[n.guillou@ffhandball.net](mailto:n.guillou@ffhandball.net)

### • Pauline Granet

assistante commission médicale  
[p.granet@ffhandball.net](mailto:p.granet@ffhandball.net)



Jacques Girardier, Nolwenn Guillou, Gérard Juin, Frédérique Barthélémy



## **Fédération française de handball – IFFE**

1, rue Daniel-Costantini, CS 90047, 94046 Créteil cedex

Tél : 01 56 70 72 50 – Mail : [iffe@ffhandball.net](mailto:iffe@ffhandball.net)

Site : <http://www.ff-handball.org/formation>

N° Siret : 784.544.769.00028 – Code APE : 9319 Z

*Déclaré en tant qu'organisme de formation*

*N° d'agrément : 11940343994 en date 28/02/94*

*Organisme de formation référencé au DataDock  
en date du 10/07/17*

*(référencement qualité reconnu par les OPCA)*